Regards sur l'histoire de Saint-Mandrier-sur-Mer

n° spécial
mai 2011

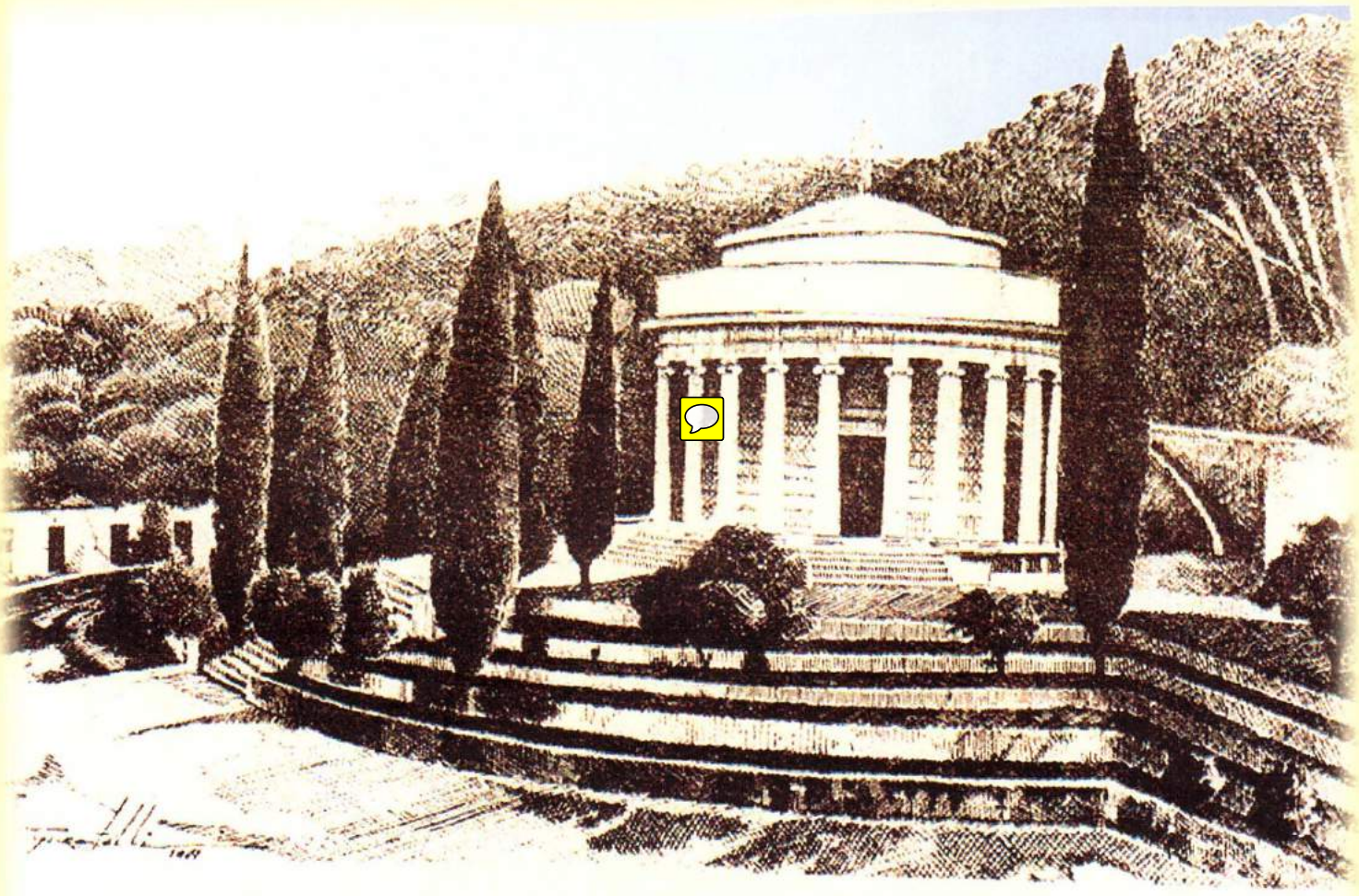

compte rendu du colloque du
20 mars 2010

Association pour l'**Histoire et le Patrimoine Seynois**
BP 10315 - 83 512 La Seyne - ☎ 04 94 74 98 60 - site internet : www.histpat-laseyne.net - contact : laseynehps83@gmail.com

Regards

sur l'histoire
de

Saint-Mandrier-sur-Mer

compte rendu du colloque
du 20 mars 2010

n° spécial

Remerciements

Nous remercions

Gilles Vincent, maire de Saint-Mandrier-sur-Mer et vice-président de la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée, pour son aimable accueil,

les intervenants pour leur disponibilité,

les membres de l'association et les amis qui ont participé à l'élaboration de la revue.

Revue publiée avec les concours de

La Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer

et

Toulon Provence Méditerranée
Communauté d'Agglomération

La presqu-île de Saint-Mandrier face à Toulon.
(Vue du Mémorial du Faron)

Sommaire

Yolande Le Gallo, Présidente de HPS
Editorial **p. 4**

Dina Marcellesi, Association HPS
GISÈLE ARGENSSE,
une passion pour Saint-Mandrier et son histoire **p. 5**

Corine Babeix, Bibliothécaire, membre consultant de HPS
Lire aujourd'hui SAINT-MANDRIER
de JEAN-BAPTISTE BÉRENGER-FÉRAUD,
directeur de l'hôpital maritime et « marin savant » **p. 10**

Robert Hervé, du Centre Archéologique du Var
Frédéric Morchio, Licencié de l'Université de Provence
Antoine Peretti, du Centre Archéologique du Var, docteur en ethnohistoire
Marc Quiviger, Président de l'Office Municipal de la Culture et des Arts, La Seyne
Henri Ribot, du Centre Archéologique du Var, licencié de l'Université de Nice
Les documents archéologiques antiques de l'ancien hôpital de Saint-Mandrier **p.16**

Jacques Conte, Intervenant aux Journées du Patrimoine
Dominique Marcellesi, Association HPS
Le cimetière Franco-Italien de Saint-Mandrier **p. 21**

Marcel Faivre-Chevrier, Chercheur en histoire
Histoires du lazaret de Toulon **p.25**

Andrée Bensoussan, Vice-présidente de l'Association HPS
Abd el-Kader au Lazaret,
histoire d'une quarantaine abusive **p.31**

Bibliographie **p.35**

En couverture :

page 1, la chapelle des " bagnards" , aujourd'hui en réfection
page 4,
- Façade de l'hôpital maritime a coté de la devise de Saint-Mandrier "Semper Mandrianus vigil" : "Toujours Mandrier veille"
- L'église du village et le gangui dans le port.
- Le sémaphore de la Croix des Signaux, "l'ange Protecteur" de Saint-Mandrier mais aussi de Toulon et des environs (G. Argensse)

Yolande Le Gallo
Editorial

L'idée d'organiser à Saint-Mandrier un colloque historique comme HPS le fait chaque année à La Seyne, est née à la suite de travaux déjà réalisés par Andrée Benssoussan sur l'Emir Abd el-Kader ou Marcel Faivre-Chevrier sur le Lazaret. Nous avons fait appel à d'autres bonnes volontés et d'autres passionnés pour valoriser des travaux existants comme le stipulent les statuts de notre association.

Ainsi le 20 mars 2010, la salle Marc Baron a accueilli les intervenants et le public du colloque historique spécial Saint-Mandrier-sur-Mer. Cette brochure rassemble les textes des différentes interventions de la journée.

Corine Babeix et Dina Marcellesi ont présenté deux ouvrages de référence sur l'histoire de Saint-Mandrier. Celui de Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud, *Saint-Mandrier près Toulon : contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime* édité en 1881. Directeur de l'hôpital de Saint-Mandrier et « marin savant » comme l'ont été beaucoup d'officiers de marine au XIX^{e} siècle, Bérenger-Féraud a une démarche historique rigoureuse pour décrire le passé de Saint-Mandrier. Plus récemment, Gisèle Argensse a associé archives et mémoire des plus anciens de ses concitoyens pour rédiger un ouvrage de référence aujourd'hui pour qui s'intéresse à l'histoire de Saint-Mandrier et rendre hommage au village qui l'a accueillie.

Puis nous avons pénétré les mystères de certains sites ou éléments patrimoniaux. Ainsi l'archéologue Henri Ribot et son équipe nous ont fait part, dans une passionnante démonstration, de leurs hypothèses concernant les couvercles de sarcophages découverts sur le site de l'ancien hôpital de Saint-Mandrier datant de l'époque paléochrétienne. Hypothèses à confirmer dans l'avenir.

Jacques Conte, habitué du cimetière franco-italien a fait une présentation d'ensemble du lieu, avec ses deux nécropoles, celle de 1914-1918 et celle du cimetière italien, insistant sur le monument de Latouche-Tréville - présentation à laquelle ont été ajoutés les compléments de Dominique Marcellesi.

Marcel Faivre-Chevrier et Andrée Bensoussan ont présenté d'illustres personnages contraints à la quarantaine dans le lazaret de Toulon installé au Creux Saint-Georges. Ainsi peut-on lire le témoignage de Champollion mécontent d'être maintenu trop longtemps en ce lieu et d'une façon arbitraire par « des jobards » omnipotents. La quarantaine de l'Emir Abd el-Kader au Lazaret, avant son emprisonnement pendant quatre mois au Fort Lamalgue, a été l'occasion de rappeler l'histoire de ce résistant à la colonisation en Algérie trahi dans la parole donnée et de mettre à jour les témoignages de ses compagnons.

Bonne lecture !

Saint-Mandrier, le village aujourd'hui, vu de la mer

GISELE ARGENSSE,

une passion pour Saint-Mandrier et son histoire

Mon propos n'est pas tant de vous entretenir de Gisèle Argensse que de vous faire revivre l'Histoire de Saint-Mandrier à travers ses écrits.

En effet, Madame Argensse est connue de tous les Mandréens : pour certains, elle a été leur institutrice ; pour d'autres, leur collègue ; pour tous les citoyens de Saint-Mandrier, elle a été la conseillère municipale. Gentille et dévouée, tel est le souvenir qu'elle a laissé d'elle.

Je rappellerai cependant quelques éléments de sa biographie, afin de la situer, pour ceux qui ne l'ont pas connue.

Gisèle est née en 1934 à Oran ; après son baccalauréat, elle choisit l'enseignement par vocation. Elle entre donc à l'Ecole normale d'institutrices du département d'Oran, en 4e année. Son premier poste, elle l'occupe, en 1956, à El Ansor, petit village de pêcheurs sur les bords de la Méditerranée, peu éloigné de son lieu de naissance.

Elle se marie en 1957 et aura trois enfants.

En 1961, la situation politique amène la famille Argensse à faire un choix ; ce sera celui du rapatriement. Son mari, employé à l'arsenal d'Oran, retrouve un poste similaire à l'arsenal de Toulon et Gisèle, bénéficiant du rapprochement de conjoint, est nommée à Sainte-Anastasie-sur-Issole, petit village de 309 habitants au coeur de la Provence verte, sur la route de Brignoles. La famille est très bien accueillie dans ce village où elle restera trois ans. Mais les trajets sur Toulon sont fastidieux, surtout l'hiver et Madame Argensse demande à se rapprocher de Toulon. Elle est nommée à Saint-Mandrier pour la rentrée scolaire 1964-65.

C'est sur la route, entre les Sablettes et Saint-Mandrier, lorsqu'elle aperçoit le village niché au Creux Saint-Georges, qu'elle a le coup de foudre pour ce coin de terre qui, vraisemblablement, lui rappelle son pays natal (la mer Méditerranée, le ciel bleu, la végétation-les oliviers, les orangers- et même les collines environnantes). Gisèle ne cultive pas la nostalgie du passé, elle regarde vers l'avenir. Ce village, elle l'a aimé, elle l'a fait sien et toute sa vie, elle a partagé cet amour, d'abord avec ses élèves, ensuite avec ses concitoyens. Pendant 22 ans (elle prend sa retraite en 1986), elle a accumulé photos, cartes postales, coupures de journaux, glané des anecdotes au cours de rencontres avec les parents d'élèves. A la fin des années 70, elle réalise avec ses élèves un recueil illustré. A la retraite, elle s'emploie à concrétiser le rêve porté depuis de longues années : écrire un livre sur la Presqu'île. Ce sera une grande fresque allant de l'Antiquité au 3e millénaire.

Elle a ainsi écrit deux ouvrages :

SAINT MANDRIER TERRE D'ACCUEIL
HISTOIRE D'UNE PRESQU'ILE
Aujourd'hui épuisé.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER
UN DEMI-SIECLE D'HISTOIRE 1950-2000
Ce deuxième livre est en vente
à l'Office du tourisme.

Lorsqu'elle est décédée, en 2002, Madame Argensse avait un troisième livre en préparation.

Photo M. Roger PRIN
Vue Générale de Saint-Mandrier dans les années 1980.

Madame Argensse est avant tout une pédagogue. Ce qu'elle recherche c'est retenir l'attention de ses auditeurs, susciter leur intérêt pour le sujet traité. Son style est simple, dépouillé de fioritures. En fait, elle raconte Saint-Mandrier.

Dans son premier ouvrage, après avoir dans l'introduction situé le contexte géographique et historique, elle remonte aux origines du village jusqu'à l'arrivée des premiers Chrétiens. Ce n'est pas un descriptif scientifique ou rigoureux, il n'y a pas de preuves de ces dires. Ce sont des supputations qu'ont faites ses prédécesseurs, qu'elle nomme : H.Vienne, archiviste à la Ville de Toulon dans les années 1840, Laurent-Jean-Baptiste Béranger-Féraud, Honoré Bouche, Honoré Aycard, et son récit oscille entre légende et réalité. Il n'empêche, lorsqu'elle nous présente les deux soldats saxons Flavian et Mandrian, notre curiosité est éveillée...

Le cap Cepet

Puis ce sont les péripéties du Prieuré. Au XIVe siècle, Sépet[1] n'est plus une île déserte : on y trouve des cultures et ses habitants ne sont plus uniquement des navigateurs ou des pêcheurs, mais aussi des paysans.

Au XVIe siècle, sous Henri IV, le Creux Saint-Georges est souvent pillé, mais il est un lieu recherché pour y trouver un abri ou pour y vivre modestement et pour recevoir les marins malades.

Le XVIIe siècle marque une nouvelle étape : en 1657 La Seyne se sépare de Six-Fours, et pendant 300 ans, le Creux Saint-Georges fera partie intégrante de La Seyne. A cette époque interviennent la réalisation du lazaret, et la construction de l'hôpital ; sont alors édifiés les batteries et les premiers forts dont il existe encore des vestiges. L'île de Sépet se transforme en presqu'île. Et Madame Argensse de citer Rémy Vidal[2].

C'est à ce moment que sont arrivés au village les ancêtres des premières familles : Bernard, Giraud, Ginouvès et Jouvenceau ; Joseph Giraud est venu de Franche-Comté, il faisait son tour de France comme compagnon, sa deuxième épouse est martiniquaise (12 enfants du premier mariage et d'autres du second qui fondèrent cette grande famille). Selon Mme Pascalin, que cite Gisèle, les Jouvenceau descendraient de corsaires.

Tout un chapitre traite des répercussions des événements extérieurs sur la vie du village au XVIIIe siècle : le siège de Toulon en 1707, la peste de 1720, les hivers rigoureux qui détruisent les cultures, la découverte de la source du Coudon et l'alimentation en eau de l'Hôpital et du Prieuré, la Révolution de 1789 et l'année 1793. Au recensement de janvier 1790 Saint-Mandrier comptait 208 habitants. Les Giraud s'étaient alliés aux Bernard, Ginouvès et Jouvenceau, mais on note aussi dans les naissances des noms nouveaux (Ferrat, Chapey, Moulin, Tisot, Andrieu, Saysse, Davin, Peyret), ce qui donne une idée des premières familles qui peuplaient le village.

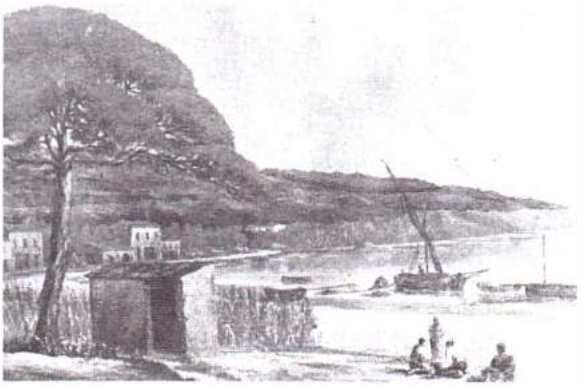

Le village en 1880

Au XIX[e] siècle, les ouvrages militaires modernisés, améliorés et aménagés jouent un rôle important dans la défense des côtes. C'est en 1810 que fut construit, dans la batterie de la Croix des Signaux, le mausolée de l'Amiral Latouche-Tréville. Un autre chapitre est consacré à la place du bagne à Saint-Mandrier avec un extrait des mémoires de Fortuné Vachier, enfant de la presqu'île.

Du haut de la colline Cépet les habitants du village vivent l'Histoire de France : les Barbaresques, le départ de la flotte pour les expéditions d'Alger en 1830, de Rome en 1849, de Crimée en 1854-55, de Cochinchine en 1858, d'Italie en 1859, de Chine en 1860, du Mexique en 1862, de Tunisie en1881, du Tonkin en 1884, du Dahomey en 1892, et de Madagascar en 1896.

De là-haut, on pouvait aussi apercevoir les bâtiments en quarantaine au Lazaret où ont séjourné des hôtes illustres.

Pendant ce temps, le village se développe ; nous assistons à la pose de la première pierre de l'Eglise, à la construction du cimetière en 1847. L'auteur n'est pas avare de détails sur les discussions, les coûts ; elle décrit avec précision les pièces de mobilier (tableau, statues, bénitiers) qui ornèrent l'Eglise jusqu'en 1989, date à laquelle un violent incendie en endommagea irrémédiablement certaines ainsi que la crèche en carton achetée en 1899.

L'église

L'école dirigée d'abord par les soeurs de Saint-François d'Assise, est gratuite et les enfants sont reçus à partir de 6 ans ; elle devient payante en 1841, pour assurer une augmentation de l'indemnité versée à l'enseignant.

Au XIX[e] siècle viennent les Italiens de Naples et de l'île de Procida. Ils complétèrent la population du village... A la fin du siècle, on compte une centaine de maisons dans la presqu'île. Madame Argensse nous fait un recensement des familles dont on retrouve encore de nos jours, pour la plupart, des descendants. L'école doit s'agrandir et un groupe scolaire sera construit en 1892. La population augmente lentement ; cette même année, on dénombre près de 1200 habitants.

C'est dans la deuxième moitié de ce siècle qu'apparaissent les belles demeures, dont quelques-unes existent encore, et qu'elle se plait à nous décrire en présentant leur propriétaire.

" Le Canier" au Creux Saint-Georges

A l'évidence, Madame Argensse a épluché les archives municipales. Mais elle ne s'en contente pas, et consulte les journaux, interroge les anciens, ce qui nous vaut une chronique vivante du village de 1880 à 1900.

Elle aborde le XX[e] siècle par la description poétique que fait Laurent Mongin en 1904 de ce pittoresque village. Puis elle poursuit sa chronique en montrant son développement : la démographie et l'habitat (en 1901, on dénombre 1312 habitants, 229 maisons, 358 ménages) ; les transports maritimes et routiers ; une description détaillée des phares et de leur gardien ; les mariages et les fêtes ; la représentation citoyenne auprès de la commune-mère La Seyne ainsi que les conflits avec la municipalité.

Tous les sujets sont abordés : le 11 septembre 1903 est inauguré le bureau télégraphique ; le 16 octobre on commence à traiter les mandats ; plus besoin d'aller à Tamaris ; en 1908, c'est le service des inhumations qui est pris en charge par la section de Saint Mandrier et en 1911 le cimetière est agrandi.

Nous découvrons avec Gisèle l'histoire et l'activité des établissements « Le Creusot-Schneider » qui s'installent en 1910 au quartier de l'Olivier. A Saint-Mandrier, on faisait les essais en mer et en plongée des sous-marins fabriqués à Chalon-sur-Saône. Ces établissements ont fermé en 1935.

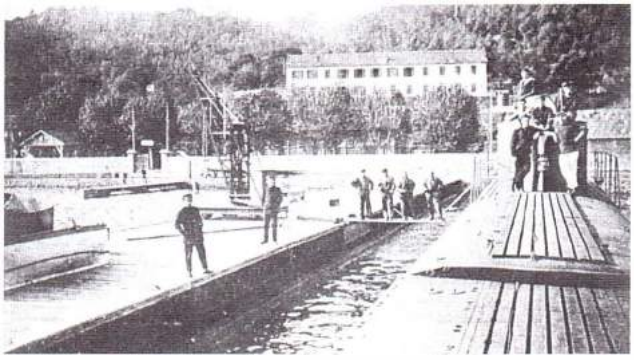

L'établissement du Creusot

Puis c'est la guerre 1914-1918, et nous voyons comment elle a été vécue par les mandréens, depuis la mobilisation jusqu'à l'inauguration, en 1922, Place du Souvenir aujourd'hui Place du 11 Novembre, du Monument aux Morts, réalisé grâce à la souscription des habitants.

En 1919, la guerre finie, la vie reprend ses droits et on assiste à l'implantation du premier chantier de construction de navires en bois, qui va donner un regain d'activité à la cité, mais qui fera faillite en 1923. Il y a aussi l'épisode de l'aviation implantée en 1916 sur la Place des Droits de l'Homme[3] et dans l'Anse du Creux Saint-Georges, dont le déplacement sera obtenu a la demande de la population pour des raisons de sécurité.

La BAN- La baie Saint-Mandrier- Hydravions à l'amerrissage

Par la suite les habitants du village seront heureux du projet d'un champ d'atterrissage pour hydravion, sur les terrains voisins de l'hôpital. mais Mme Argensse fait remarquer, non sans humour que l'histoire ne dit pas ce qu'en pensent les trois familles expropriées ! .L'expropriation intervient en 1926, le plan d'eau de la base sera inauguré en 1934.

Une multitude d'expropriations décidées par la Marine pour des raisons d'utilité publique interviendront par la suite. Les nuisances pour les habitants et les dégâts pour les habitations sont nombreux lors des tirs d'essais de la nouvelle batterie de Cavalas le 13 décembre 1912. En 1924, la construction d'une batterie à la pointe de la Renardière provoque le mécontentement des pêcheurs. C'est une pétition qui accueille le projet d'un dépôt de mazout au Lazaret en 1925 et la promesse d'une route en bord de mer reliant Saint- Mandrier à La Seyne fait long feu, mais c'est avec joie qu'est accueillie la nouvelle de la future construction, en juin 1933, d'un réservoir à gas-oil souterrain de 10000 tonnes. En 1936, l'Ecole des Mécaniciens et Chauffeurs de la Flotte et Scaphandriers vient prendre la place de l'hôpital ce qui permettra un nouvel essor pour Saint-Mandrier(et nous n'échappons pas à l'anecdote sur la création… d'une maison de tolérance !)

L'école des mécaniciens, ancien hôpital maritime

L'auteur poursuit sa chronique par la vie des sociétés, les fêtes (le kiosque à musique est inauguré le 18 juillet 1937) et les manifestations sportives. Nous apprenons ainsi les péripéties qui ont conduit à l'implantation du stade municipal au village inauguré le 20 février 1938.

Et c'est en 1935 que le quartier du Pin Rolland commence à faire parler de lui.

L'année 1939 se passe sans trop de mal ; la population s'organise pour faire face aux difficultés de la guerre, mais 1940 voit le début des bouleversements : l'occupation par les Italiens, puis par les Allemands ; le

désarmement de la Base ; la résistance des Mandréens et l'évacuation totale du village le 14 novembre 1943 sur ordre des Allemands.

Le 20 février 1944 la presqu'île est totalement vidée de ses habitants et ce sont les Allemands qui prennent la place ; fortement armée, elle devient un obstacle pour les Alliés lors du débarquement. Elle sera pilonnée. Le village, libéré le 28 août 1944, a été sinistré à 70%.

La guerre finie, les habitants reviennent peu à peu, la vie s'organise et le village reprend son aspect coutumier. En 1946 on ne dénombrait plus que 221 maisons, 452 ménages, 1245 habitants dont 25 étrangers alors qu'en 1936 il y avait 405 maisons, 579 ménages et 1658 habitants.

Enfin, c'est le 11 avril 1950 que Saint-Mandrier est érigée en commune indépendante. Elle deviendra, le 16 avril 1951, Saint-Mandrier-sur-Mer.

SAINT MANDRIER

SUR MER

Dans ce premier ouvrage Madame Argensse, bien qu'elle s'en défende, apparaît véritablement, comme l'historienne de Cépet. Jamais personne avant elle n'avait fait ce travail de recensement des documents traitant de la presqu'île. Elle a de plus, agrémenté son ouvrage d'illustrations nombreuses qui perpétuent le souvenir du Creux Saint-Georges. Par ce livre, dans lequel elle nous fait redécouvrir l'Histoire de France vue de Saint-Mandrier, elle contribue aussi à donner une âme à ce village.

Dans son deuxième ouvrage, Madame Argensse poursuit sa chronique du village. Mais cette fois, c'est la vie municipale qui est décrite. Peut-être manque-t-elle de recul… ou est-elle trop impliquée pour être totalement impartiale. Il n'en demeure pas moins qu'elle laisse un témoignage précieux des 50 premières années d'existence de la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer. Elle est donc, parmi d'autres, une mémorialiste pour les futures générations.

Avec ces deux ouvrages Madame Argensse laisse un document qui fait référence pour tous les amoureux de la presqu'île et qui sera utile à tous ceux qui s'intéressent à son histoire et à son évolution.

Le phare de Cepet

Mais au-delà de ce travail de Mémoire, elle a souhaité faire passer un message :

La Presqu'île a été au cours des siècles une TERRE D'ACCUEIL. Ceux qui ont fait ce village, cette commune, ont des origines diverses plus ou moins lointaines. Quels qu'ils soient, si leurs aïeux ou eux-mêmes ont désiré s'implanter à Saint-Mandrier c'est qu'ils ont aimé son charme et sa quiétude.

Je laisserai à Gisèle le mot de la fin :

« Etre du pays » ou « s'être fixé » ne change rien car une seule chose nous lie : l'amour de notre patrimoine. Pour aimer son village, il ne suffit pas d'y naître. Cela on ne le décide pas, aimer son village, c'est y vivre et le choisir pour sa dernière demeure. »

Les illustrations sont extraites du livre de Madame Argensse

1- Le nom évoluera dans le temps et deviendra Cépet

2- REMY VIDAL- ***Archéologie du Var, Six-Fours canton de La Seyne, Arrondissement de Toulon, 1896 et1897***

3- Ainsi baptisée en 1902, elle s'appellera "Place Gabriel Péri" en 1948 , et "Place des Résistants" depuis le 25 juin 1951

Corine Babeix

Lire aujourd'hui
SAINT-MANDRIER
DE JEAN-BAPTISTE BÉRENGER-FÉRAUD,
DIRECTEUR DE L'HÔPITAL MARITIME ET « MARIN SAVANT »

Evoquer le patrimoine d'une ville, pour la plupart de nos concitoyens, c'est d'abord et surtout penser aux monuments architecturaux qu'ils souhaitent ne pas voir disparaître. Il est évident qu'à Versailles, nul ne songe à voir un jour démolir le château qui est fortement emblématique de la commune - pour mémoire, la tour Eiffel qui est aujourd'hui l'emblème de Paris dans le monde entier était bel et bien, elle, vouée à la disparition - et à Saint-Mandrier tout bâtiment qui rappelle le lien de cette commune à la Provence est susceptible de mesures de conservation ou de restauration.

Mais le patrimoine d'une ville n'est pas uniquement constitué d'édifices et s'il est un patrimoine très souvent oublié quand on parle de l'histoire d'une agglomération, parce que c'est sans doute un patrimoine un peu particulier, c'est celui de l'écrit et par extension de ses différents supports, notamment le livre imprimé.

Cette communication va donc porter sur l'histoire d'un livre et de son auteur, livre dont on va s'efforcer de démontrer toute l'importance dans l'histoire de la commune de Saint-Mandrier.

Le titre exact de cet ouvrage est *Saint-Mandrier près Toulon : contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime*, son auteur est Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud et si cette œuvre est connue des historiens, elle ne l'est pas nécessairement du grand public et des habitants de Saint-Mandrier. Une médiation culturelle s'impose donc entre cette œuvre, son auteur et un public curieux afin de la faire connaître et de permettre à une rencontre, même virtuelle, de se faire. Pour cela il faudra répondre à plusieurs questions : mais qui est Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud ? Quelle importance peut-on donner à cette contribution et est-elle encore d'actualité ?

Vue générale de la presqu'île de Saint-Mandrier par Vincent Courdouan

Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud : quelques dates importantes dans sa biographie

Bérenger-Féraud est né le 9 mai 1832 à Saint-Paul-du-Var, arrondissement de Grasse. Il est mort à Toulon le 21 décembre 1900.

C'est un homme du XIXe siècle dont la vie et la carrière représentent un bon exemple de la montée sociale des médecins de la marine tout comme elles illustrent également les problèmes subis par les officiers de la marine de cette époque car Bérenger-Féraud va connaître à la fois le tournant de la médecine navale et le tournant de la marine qui, au XIXe siècle, va passer d'une marine à voile et en bois à une marine métallique et à moteur.

Jean-Baptiste est né de père inconnu, sa mère était Claire Bérenger mais la déclaration a été faite en mairie par un certain Laurent Féraud, médecin. Celui-ci est déjà marié…à une autre dame qu'il va bientôt quitter pour venir s'installer en 1836 avec Claire. Ils auront trois garçons.

En 1845, Laurent Féraud s'installe comme médecin de colonisation à Cherchell. Malheureusement sa situation est très mal acceptée par les autres colons, il est révoqué en 1847 et c'est le retour à Toulon en 1849 où il meurt en 1854.

Jean-Baptiste est rentré entre-temps, en 1850 à l'âge de 18 ans, comme élève externe puis interne à l'hôpital civil de Toulon. Le 7 octobre 1852, il est admis dans la marine comme chirurgien auxiliaire de 3e classe. De son enfance en Algérie il retire un bénéfice certain : il parle l'arabe. Il est désigné pour la station navale de la côte occidentale d'Afrique. Il navigue alors beaucoup en Atlantique et en Méditerranée.

En 1856, il passe quelques mois à Saint-Mandrier.

En janvier 1858, il épouse, à 26 ans, la fille d'un chef de bureau de l'Etat-civil de Toulon : une demoiselle Castel.

En 1859, une décision du tribunal de Toulon fixe définitivement son patronyme : Jean-Baptiste-Laurent BÉRENGER-FÉRAUD.

Le 06 février 1860 il passe sa thèse de doctorat en médecine à Montpellier.

En 1865, il est attaché à la Maison du Prince impérial (le prince Jérôme est le cousin de l'empereur), il va naviguer en contact direct avec la famille impériale.

Le médecin en chef de 1e classe Bérenger-Ferraud

En 1869, il publie son premier ouvrage important (700 pages) qui est un traité sur l'immobilisation directe des fractures. Bérenger-Féraud sera reconnu par ses pairs comme un des chirurgiens à avoir mis en œuvre des procédés de contention directe des fragments osseux d'un foyer de fracture ouverte.

La guerre de 1870, à laquelle il participe le laisse blessé à la main gauche par un éclat d'obus, il est alors affecté comme chirurgien résident au Val-de-Grâce.

Il publie un traité des fractures non consolidées qui complète l'ouvrage précédent. Ces deux ouvrages lui vaudront d'obtenir un prix de l'Académie de médecine.

En 1871, il repart au Sénégal et aux Antilles, puis revient au Sénégal. Ces affectations dans les colonies permettront à Bérenger-Féraud de devenir directeur d'hôpital alors qu'il ne sera jamais nommé professeur (ce qui lui vaudra des inamitiés et bien des jalousies).

Epuisé par ses travaux aux colonies, il rentre en France où il séjournera à Saint-Mandrier puis à Lorient et Cherbourg.

En 1886, il est nommé successivement directeur du Service de santé à Toulon puis directeur de l'Ecole de médecine navale.

En 1892, il partira à la retraite et il meurt en 1900, à 68 ans.

En 40 ans de carrière ce médecin de marine aura passé 19 ans en mer.

Il s'est spécialisé dans le traitement chirurgical des fractures ouvertes : il est le champion des fixations externes, aidé par les ateliers des arsenaux de la marine qui lui fabriquent ou lui améliorent ses instruments.

Il a vu la création en 1890 du nouveau Corps des médecins des colonies qui est formé à partir du Corps des médecins de la marine ce auquel il s'était fermement opposé. Pour lui les hôpitaux et les galons allaient revenir aux médecins des colonies tandis que les médecins de la marine assureraient le service des troupes outre-mer avec les combats et les marches forcées. Cette séparation en deux corps l'affectera profondément.

Au cours de sa carrière il a beaucoup publié : dans le domaine médical certes mais pas seulement. En fait il laisse de nombreux travaux d'ethnologie et de folklore surtout sur la Provence et le Sénégal.

Bérenger-Féraud est cité dans le corpus exhaustif de la littérature francophone d'Afrique noire, il est un des auteurs du XIX[e] siècle parmi les plus cités sur la connaissance des griots. Ainsi, dans son récent mémoire de maîtrise *La représentation des griots dans la littérature coloniale française de 1815 à 1961*, passé à Aix, Christine Gerhausen s'appuie sur ses analyses. En effet Bérenger-Féraud avait publié une étude sur les griots des peuplades de la Sénégambie sous forme d'articles dans la revue *Anthropologie.*

C'est grâce à ses nombreux travaux que Bérenger-Féraud a une rue qui porte son nom à Dakar ainsi qu'à Toulon.

L-J-B Bérenger -Féraud, directeur de l'Ecole de médecine de santé, en tenue de cérémonie

Saint-Mandrier près Toulon : contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime

publié à Paris chez Ernest Leroux éditeur en 1881, comprend 524 pages et 4 gravures du peintre Vincent Courdouan, ami de Bérenger-Féraud.

Bérenger-Féraud est alors à la tête d'un établissement hospitalier très important. On y soigne les maladies graves des soldats de l'Armée de terre qui sont dans la région mais aussi les militaires et les marins qui reviennent d'outre-mer.

Pourquoi ?

D'abord, Bérenger-Féraud aime ce coin de Provence : « *les abords de cette rade de Toulon sont beaux comme les beaux sites de l'Italie, riants comme la baie de Naples, grandioses comme les îles de l'archipel* ».

Bérenger-Féraud s'explique dans son ouvrage : « *désigné enfin pour servir à Saint-Mandrier, je ne voulais pas y passer sans laisser une trace écrite de mon amour du travail.* »

Au départ son projet est ambitieux, il considère son livre « *comme une partie du premier châpitre d'un travail que je me propose d'écrire pour les médecins de la marine.* »

Mais pourquoi écrire sur Saint-Mandrier : « *c'est parce que jusqu'ici je n'avais rien trouvé de précis sur le passé de Saint-Mandrier.* »

Bérenger-Féraud veut combler une lacune mais il considère qu'il ne s'agit là que d'une tentative initiale, d'un point de départ pour un chercheur.

Il se critique, son étude lui semble trop longue, elle comporte trop de digressions.

Pourtant, sa méthode est digne d'un historien et son livre apparaît comme la première synthèse scientifique sur l'histoire de Saint-Mandrier.

Sa méthode

La démarche de Bérenger-Féraud est rigoureuse.

Il divise en deux catégories les documents dont il dispose :

- d'une part les manuscrits retrouvés dans les archives de la cathédrale ou aux archives communales qu'il donne comme sources primaires, il prendra toutes les indications sur lesquelles il s'appuie dans ces sources là.
- d'autre part les travaux de différents érudits qui ont raisonné à partir de ces mêmes sources ou d'autres disparues. Ces documents secondaires sont jugés à vérifier. Bérenger-Féraud ne se contente pas de citer toutes les versions qu'il peut trouver chez les historiens. Il nomme les auteurs dont il a repris les travaux et

donne même des extraits de leurs diverses analyses qu'il utilise comme des pièces justificatives.

Ensuite, il discute ses sources, les compare, il recoupe les informations recueillies. Il avance avec prudence : "*il est donc assez probable*" (p. 32), "*il est fort probable si nous en croyons la tradition*" (p. 36), "*je ne discuterai pas la légende*" (p. 37)

La justesse de ses choix est à remarquer car elle n'est pas forcément le fait d'historiens réputés de son époque qui se contentent de reproduire des réflexions sans les avoir analysées ou vérifiées.

D'ailleurs il dénonce certaines affirmations.

Vincent Felix Brun dans son ouvrage *Guerres maritimes de France* écrit que c'est Saint-Louis qui ordonna la fondation du premier établissement hospitalier de Toulon. Mais Bérenger-Féraud n'en trouve trace nulle part et comme le territoire de Toulon n'a jamais appartenu à Louis IX mais à son frère Charles d'Anjou, il écarte cette information qu'il juge fausse.

Sa méthode ne l'empêche pas de donner quelques opinions personnelles.

Des opinions personnelles

Tout le travail mené sur les textes l'oblige à rechercher sans cesse de nouveaux écrits et il entreprend une synthèse sur l'histoire de la Provence qui lui permet de faire passer certaines de ses propres idées qu'il applique à ses contemporains.

Ainsi au chapitre IV, au commencement de l'ère chrétienne il note :

« *L'esclavage avait tué la vie un peu partout, et les hommes clairvoyants ne pouvaient méconnaitre que, si une pareille institution continuait à régir la société, il arriverait bientôt le moment où la race humaine du monde civilisé, atteinte dans son essence même, serait menacée de disparaitre de la surface du sol.* »

Pour lui, la guerre civile (p. 104) est « *la revendication à main armée du pauvre contre le riche* ».

« *Or la Provence, et par conséquent la baie de Toulon en particulier, est un pays essentiellement consommateur de population. Les hommes y vivent bien mais la mortalité dépasse la natalité de sorte qu'il faut incessamment des apports nouveaux. Si le lecteur qui habite Toulon veut bien jeter les yeux autour de lui il verra que mon affirmation est exacte. En les familles qui peuvent être considérées en ce moment comme constituant la population fixe de la ville reconnaissent presque toutes une origine étrangère si on remonte à quelques générations plus haut.* »

Sa première question porte sur le nom même de cette commune.

Saint Mandrier a-t-il existé ?

Bérenger-Féraud reprend tous les textes qui ont été déjà écrit sur le sujet, il les compare, il les analyse, il vérifie la concordance des dates. Toutes les hypothèses sont passées au crible même celle qui voudrait que Mandrian et Flavian ne soient qu'une seule et unique personne (Thèse de Honoré Bouche, docteur en théologie, Aix, 1664).

Après recoupements, il donne des repères : Mandrier a bien existé. Avec Flavien, ils étaient officiers dans l'armée d'Alaric II, et ils furent convertis par Saint Cyprien (évêque de Toulon) vers 504, 508 ou 513.

Pour lui, trop de divergences existent dans les textes pour statuer sur l'éventuel martyre de Saint Mandrier. Il n'exclut pas le fait que le mot Mandrier peut aussi provenir du lieu (mandrianus = l'homme de la baie) ou de la fonction (mandrae = celui qui garde).

Il avoue : « *nous sommes obligés de considérer la tradition comme très vague, très discutable et les opinions émises jusqu'ici, comme susceptibles de modifications profondes....* »

Il conclut : « *La légende ne peut avoir le crédit d'un fait bien précis et bien positif.* »

L'hypothèse de Bérenger-Féraud est donc la suivante : Mandrier et Flavien ont bien été convertis par Saint Cyprien, ils furent chargés de la garde de Sépet qui est la porte de la rade de Toulon. Mandrier a donc joué un rôle essentiel dans la défense et la protection de la baie et de la ville de Toulon, et, à ce titre, a pris une importance considérable pour ses concitoyens.

Saint-Mandrier, une incontestable réputation de sainteté

Entre 500 et 1000 de notre ère, la Provence connaît une période d'incursions ennemies, de dévastation et de destruction totale.

Dans les Annales de Six-Fours il note l'existence d'un prieuré à Saint-Mandrier de 737 à 952 : en effet, l'abbé Garel a écrit que dans la Charte de l'abbaye Saint-Victor à Marseille, en l'an 1000, il y a indication d'un prieuré à Saint-Mandrier. Après recherche, il ne trouve rien.

Il cite alors la chronique d'Emon qui décrit en 1217 à Saint-Mandrier, une chapelle de style grossier mais renommée par sa sainteté. Par la suite, toutes les informations collectées renforcent sa conviction que, aussi modeste fut-il, il y a toujours eu à Saint-Mandrier un établissement sacré.

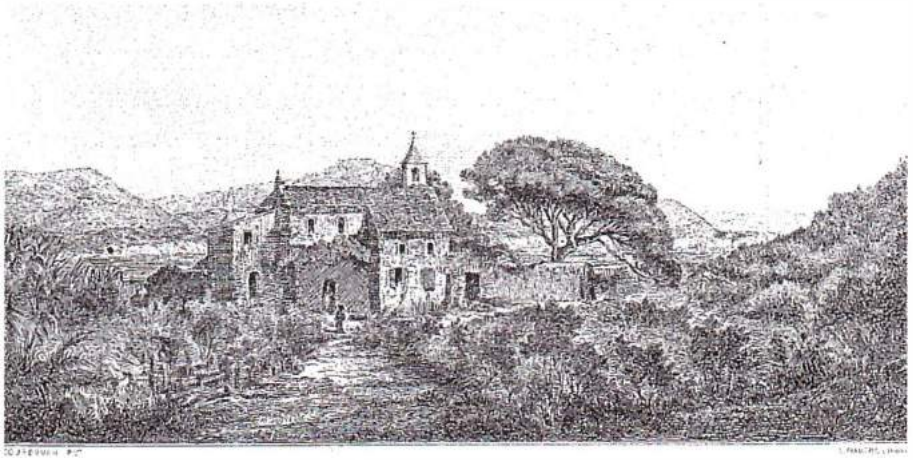

Vue de l'ancien prieuré (gravure de V. Courdouan)

Saint-Mandrier au service de la marine

Si pour Bérenger-Féraud le passé religieux de Saint-Mandrier est indéniable, c'est grâce à une autre activité que l'hôpital doit d'être là. Une activité qui sera au début intermittente : le soin aux soldats puis aux marins contagieux de retour d'expéditions.

En fait, l'établissement purement religieux en temps de paix sis à Saint-Mandrier prend une mission de secours aux malades en temps de guerre : en 1669, les soldats au retour de l'expédition de Candie sont cantonnés dans la presqu'île et Bérenger-Féraud dénombre grâce aux archives communales, 10 décès en 20 jours.

De 1670 à 1674, un ensemble composé du prieuré et d'une infirmerie permet, en plus du Lazaret, de gérer les maladies ramenées par les armées navales.

En 1720, au cours de la grande peste il dénombre 16 000 morts à Toulon sur 26 276 habitants dont 371 morts à Saint-Mandrier. L'hôpital reçoit surtout les contagieux dans des salles de 12 lits. Sa capacité d'accueil est alors de 253 lits.

En 1790 le prieuré est acheté, l'hôpital renforce son activité, et passe à 330 lits pendant la Révolution.

Deux courants vont alors s'opposer : un premier courant prône l'abandon de l'hôpital de Saint-Mandrier et la construction d'un bâtiment dans le jardin du roi à Toulon, tandis qu'un second courant propose d'agrandir l'hôpital de Saint-Mandrier.

Le second courant l'emporte.

Un ingénieur des travaux hydrauliques du port, Raucourt de Charleville, soutient qu'il est possible de bâtir un nouvel hôpital à l'économie en employant pour les travaux de construction les bagnards de Toulon qui pourront tout faire, y compris fabriquer les briques et les tuiles nécessaires à l'édification d'un bâtiment de plusieurs niveaux.

L'hiver 1820-21 lui est fatal : un pan de mur s'écroule ensevelissant 10 bagnards. L'opinion s'alerte. Raucourt quitte le service. Il est remplacé par l'ingénieur Bernard qui fera construire 3 pavillons, la chapelle de plan circulaire et des citernes d'eau pour résoudre le problème de l'approvisionnement en eau de l'hôpital.

Lorsque Bérenger-Féraud prend la tête de l'établissement, ce dernier est en pleine activité. Cependant quelques signes montrent que les choses sont en train de changer. Le jardin botanique de la marine a perdu toute sa superbe, la médecine coloniale semble plus attractive pour certains médecins.

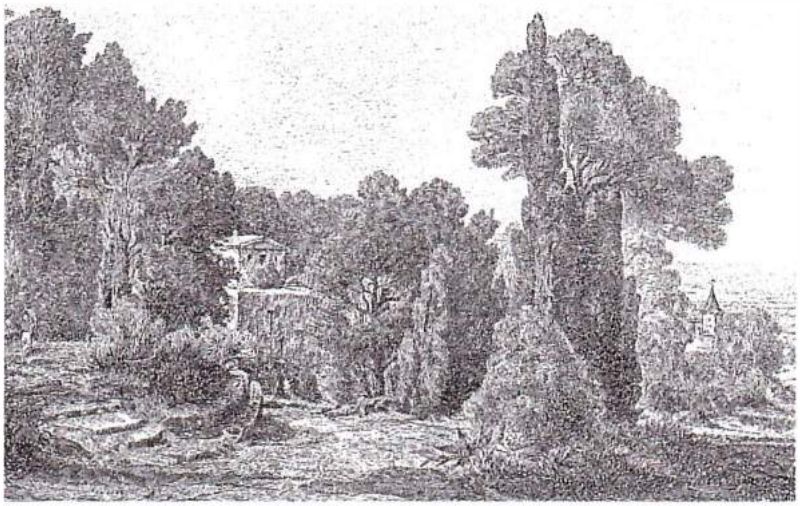

Habitation du médecin en chef de Saint-Mandrier (gravure de V. Courdouan)

Au XIXe siècle, les auteurs de formation médicale jouent un rôle souvent décisif dans la publication de notes ethnographiques contribuant à renforcer les points de vue anthropologiques. Bérenger-Féraud ne déroge pas à la règle. Indépendamment de ses missions médicales ou militaires, tout ce qu'il étudie en Afrique ou en Provence, observe, note avec rigueur et précision, sert encore aujourd'hui à l'amélioration des connaissances.

Il prolonge la lignée des « marins savants » (Freycinet, Dumont D'Urville…) qui permettaient à la science de progresser. Et il est comme beaucoup d'autres resté inconnu du grand public.

Certains marins toutefois tirent leur épingle du jeu, comme par exemple, Pierre Loti. Mais n'oublions pas que l'œuvre littéraire de Pierre Loti s'accompagne elle aussi d'une œuvre graphique et ethnologique de grande qualité.

En ce qui concerne Saint-Mandrier il semble que Bérenger-Féraud ne se soit pas trompé. Son travail qu'il jugeait comme « *un point de départ pour un chercheur* » a bien atteint son but. Il permet effectivement de connaitre les diverses sources documentaires que Bérenger-Féraud a recensées et d'appréhender les bases nécessaires à la compréhension de l'histoire de la ville.

Le travail de Bérenger-Féraud peut être considéré comme un vrai travail d'historien et son livre mérite d'être considéré comme un élément du patrimoine de Saint-Mandrier.

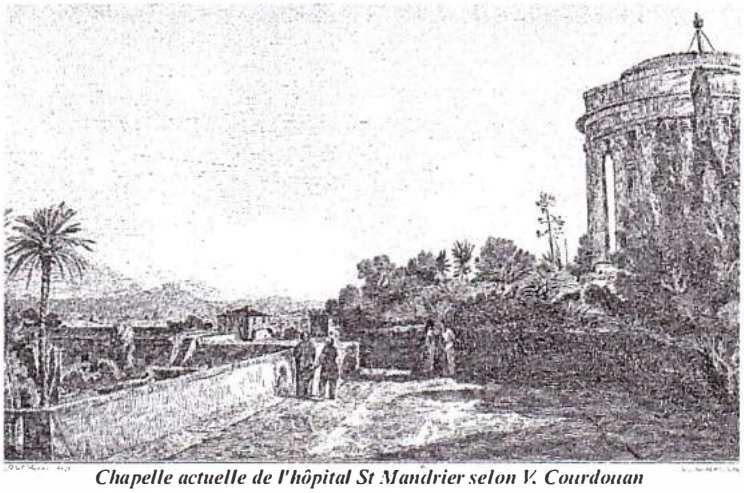

Chapelle actuelle de l'hôpital St Mandrier selon V. Courdouan

Les gravures de Vincent Courdouan sont extraites de Saint-Mandrier près Toulon, édition LAFFITTE REPRINTS, 1977.

Robert Hervé
Frédéric Morchio
Antoine Peretti
Marc Quiviger
Henri Ribot

LES DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES ANTIQUES DE L'ANCIEN HÔPITAL DE SAINT-MANDRIER

Des couvercles de sarcophages découverts à Saint-Mandrier

Entreposés depuis 1931 dans l'une des salles du musée bibliothèque de l'ancien hôpital Sainte-Anne de Toulon, deux couvercles de sarcophages se signalaient par l'étiquette suivante : « *couvercle de sarcophage – V^e siècle av. J.-C. – mis à jour en 1816 – hôpital de Saint-Mandrier* ».

Si la date et le lieu de leur découverte pouvaient être considérés comme exacts, il n'en allait pas de même pour la datation proposée (V^e siècle av. J.-C.) assurément trop haute.

L'article suivant reprend les grandes lignes d'une première analyse publiée lors de leur premier dépôt à Toulon, actualisée et complétée par une étude approfondie réalisée depuis leur retour en 2008 dans les locaux des services techniques de Saint-Mandrier.

Première constatation : les deux couvercles de cuves de sarcophages sont identiques par leur structure, leurs dimensions et leur matériau :

- Rectangulaires, ils mesurent 2 x 0,60 m pour une épaisseur maximale de 0,25 m.

- En bâtière, ils possèdent six acrotères, un à chaque angle et deux au milieu de la longueur, avec des saillies de 0,22 m de long sur 0,12 m de large.

L'ensemble est taillé dans un calcaire jaune à grains assez gros provenant de la falaise Est du Cap Couronne, à l'ouest de Marseille. Cette roche légèrement rosée et de faible densité appartient au Burdigalien, l'un des premiers étages du Miocène inférieur (ère tertiaire).

L'analyse structurelle apportait enfin une première réponse.

D'autres découvertes faites à Marseille aux environs de l'abbaye de Saint-Victor apportent des éléments décisifs relatifs à leur datation et confortent leur origine marseillaise. En 2004, Manuel Moliner, Anne Richier et Renaud Lisfranc mirent au jour, rue Malaval, un ensemble paléochrétien, daté des V^e et VI^e siècles, comprenant une église et sa nécropole de deux cent vingt-huit tombes groupées autour de deux sarcophages en calcaire rose plus imposants que les autres et renfermant des reliques. Près de cette *memoria*, il y avait soixante-deux autres sarcophages en calcaire rose de la Couronne, avec leur couvercle en bâtière à six acrotères identique à ceux de Saint-Mandrier. Les autres réceptacles se répartissaient en six cercueils en bois, dix-sept en pleine terre, 48 sous tuiles (coffrage en bâtière) et cent amphores africaines.

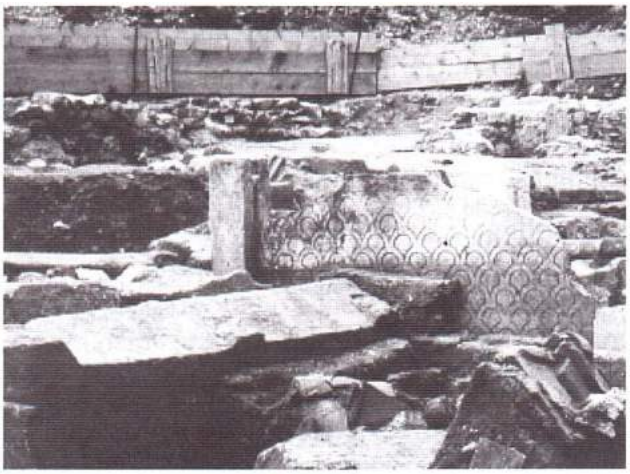

Marseille, rue Malaval, la memoria vue du sud-ouest (M. Moliner)

Selon toute vraisemblance, les ateliers marseillais ont dû faire parvenir au moins deux sarcophages – ou du moins les couvercles - par voie de mer jusqu'à Saint-Mandrier. Toutefois, si le rapprochement entre les produits marseillais et ceux mis au jour dans l'enceinte de l'ancien hôpital de Saint-Mandrier (ex Groupe des Ecoles des Mécaniciens, actuellement GROUPE DES ÉCOLES ÉNERGIE DE LA MARINE, G.E.E.M.) est à présent assuré, bien des éléments concernant ces derniers restent encore dans l'ombre, entre autres la date de leur découverte.

Jusqu'au XVII[e] siècle, où elle fut rattachée à la terre ferme par l'isthme des Sablettes, l'île de Cépet, la *montanha de Sepet* des textes médiévaux, par sa topographie et sa structure géographique, était devenue très tôt un rempart naturel pour la défense maritime de Toulon ; elle avait donc *a priori* toutes les raisons pour susciter une installation humaine. Pour ce qui concerne l'Antiquité, les investigations archéologiques conduites sur l'ensemble de la presqu'île ne donnèrent pas les résultats escomptés ; il fallut se rendre à l'évidence : les découvertes faites entre 1816 et 1867, rapportées par Henri Vienne et Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud, sont les seuls témoignages d'une occupation pérenne sur l'emplacement de l'ancien hôpital de Saint-Mandrier.

Même ces découvertes, monumentales pour certaines, ne suffisent pas à résoudre le problème de leur identification. En effet, les quelques détails descriptifs rapportés par Henri Vienne concernant un couvercle trouvé en 1816 ne permettent pas de l'identifier avec l'un de ceux qui font l'objet de cet article. Même embarras avec Béranger-Féraud qui, s'il évoque une cuve de sarcophage dont les mesures correspondent exactement à celles de nos deux couvercles, ne mentionne que des dalles d'ardoises comme mode de couverture de celle-ci.

Force nous est d'admettre qu'aucun des auteurs du XIX[e] siècle ne parle de façon décisive de couvercle à acrotères, même s'ils fournissent la preuve d'une occupation humaine durant l'Antiquité et une partie du Moyen Âge à Saint-Mandrier. Ces témoignages insuffisants, voire contradictoires, de la découverte *in situ* de couvercles à acrotères, ont conduit Marc Quiviger à proposer dès 1983 une autre hypothèse selon laquelle l'arrivée de tels monuments pourrait se situer vers le milieu du XIX[e] siècle où, ajoutés aux découvertes relatées par Henri Vienne et Béranger-Féraud, ils auraient permis d'accréditer la supposée fondation de Saint-Mandrier par les Goths convertis *Mandrianus* et *Flavius*. Cependant, l'absence de publicité – publique, mais aussi religieuse - qui aurait pu être faite à l'époque autour de cette arrivée et la date de 1816 portée sur l'étiquette de dépôt constituent malgré tout deux indices majeurs de découverte locale qui ne peuvent être négligés.

A l'heure actuelle, il y a donc de fortes présomptions pour que ces couvercles marseillais en bâtière et à acrotères des V[e] et VI[e] siècles soient associés à l'ensemble monumental paléochrétien mis au jour au XIX[e] siècle à l'emplacement de l'ancien hôpital de Saint-Mandrier. Cet ensemble pourrait être interprété comme appartenant à un édifice probablement chrétien – chapelle ou plus vraisemblablement mausolée – ayant contenu des sépultures datables entre la fin du IV[e] siècle et le VII[e] siècle au moins, et entouré de plusieurs autres tombes dont certaines, en bâtières, étaient en coffrage de tuiles. Toute proportion gardée, on ne peut éviter de faire un rapprochement avec les dispositions de la nécropole de la rue Malaval à Marseille. Quant au mausolée, il paraît correspondre à celui que les auteurs du XVIII[e] siècle qualifiaient de *Tour des Phocéens*, aujourd'hui disparue.

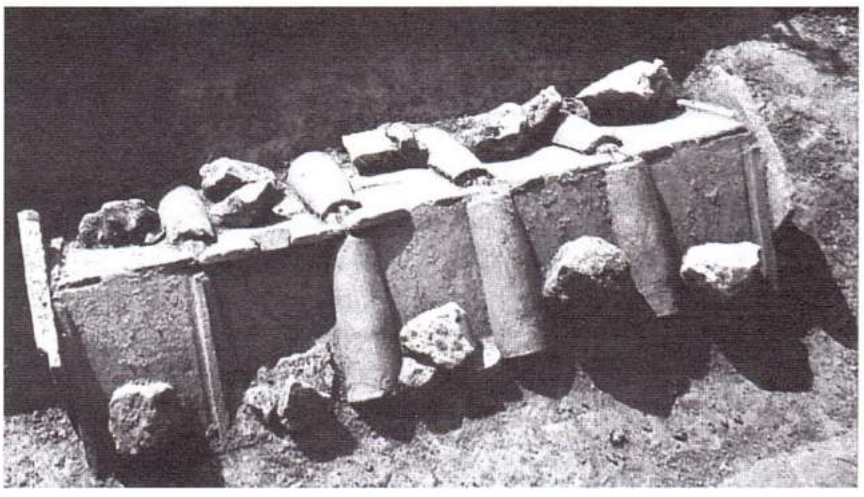

Pignans tombe en bâtière de tuiles n°19

Les couvercles de sarcophages dans leur contexte

La découverte des couvercles de sarcophages à acrotères restitués à la municipalité de Saint-Mandrier est à mettre en relation avec les différentes découvertes de sépultures ayant eu lieu dans la presqu'île au cours du XIX^{e} siècle lors de travaux dans l'enceinte même de l'hôpital de la Marine. Il a longtemps été admis que ces couvercles provenaient de ces mises au jour. Depuis le début de l'année 2010, notre travail de recherche a pour objet de vérifier ce lien hypothétique en précisant la nature de ces découvertes. Pour cela nous nous attelons à regrouper les informations déjà connues et à trouver de nouveaux documents relatifs à ces exhumations. Notre propos est d'évoquer cette double démarche et d'esquisser les premières hypothèses qui en résultent.

Tombe à entaille céphaliforme sous dalles 2

Au cours du XIX^{e} siècle, le site de l'ancien Hôpital de la Marine de Saint-Mandrier a été le théâtre de deux découvertes archéologiques dont l'écho nous a été transmis par des érudits locaux de cette époque. Ainsi, par l'intermédiaire d'Henri Vienne et de son ouvrage, nous savons qu'une première découverte a eu lieu en 1816. En effet, dans le courant de cette année, un sarcophage (cuve et couvercle) de forme trapézoïdale à encoche céphaliforme a été mis au jour lors de travaux de fondation pour la construction du nouvel hôpital maritime. Les débris de ce sarcophage n'ayant pas été conservés nous nous en remettons aux descriptions de l'auteur pour retenir deux éléments importants : d'une part, s'il s'agit effectivement d'une tombe à encoche céphaliforme sa datation doit être comprise entre le haut Moyen Âge et le XIIe siècle ; d'autre part, aucun indice ne nous permet de croire à la présence d'éventuels couvercles à acrotères. Nos premières vérifications menées dans différents services d'archives se sont révélées vaines dans la quête d'éléments plus précis concernant cette découverte. Ces investigations sont d'autant plus délicates qu'Henri Vienne, ayant publié son ouvrage vingt-cinq ans après les faits, omet d'indiquer comment il eut accès à l'information.

Nous nous heurtons aux mêmes difficultés (absence de sources précises sur des faits dont le récit est donné plusieurs années après leur déroulement) en ce qui concerne la seconde découverte de sarcophage ayant eu lieu dans la presqu'île. Nous en connaissons l'existence par l'évocation que deux autres historiens locaux, Laurent-Jean-Baptiste Bérenger-Féraud et Gustave Lambert, en ont faite dans leurs ouvrages respectifs. Plusieurs informations, parfois divergentes, sont à retenir de leurs relations. Une première divergence porte sur l'année de l'exhumation. Si Bérenger-Féraud se veut précis en la situant à la fin de l'année 1866 ou au début de la suivante, Lambert, quant à lui, la place dans le courant de 1867. Les deux auteurs s'accordent ensuite sur la mise au jour de fondations d'une construction de quatre mètres de côté. Mais de nouvelles divergences apparaissent à l'évocation du matériel archéologique recueilli. En effet, selon Bérenger-Féraud ces fondations entouraient un sarcophage en forme d'auge recouvert par deux morceaux d'ardoises, mais, d'après Gustave Lambert ces mêmes restes étaient entourés de tombes romaines à tuiles dont une était maçonnée en forme d'auge. Quant aux couvercles à acrotères, ils s'illustrent par l'absence de toute mention. Ces différentes dissonances doivent nous inciter à la prudence. Cependant, un témoignage peu connu, retrouvé récemment dans l'importante collection de journaux locaux des *Amis du vieux Toulon* nous permet d'éclaircir certains points. Il s'agit d'un article paru le 11 janvier 1868 dans Le journal de Toulon. Il conduit tout d'abord à un recadrage chronologique de la découverte, donc de nos recherches, puisque sa parution a lieu quelques jours seulement après celle-ci : elle a été faite à la fin de l'année 1867 ou au début de

l'année 1868. Ensuite, les informations qu'il relate, marquées du sceau de la prudence, corroborent la présence vraisemblable de restes d'un mausolée romain ou gallo-romain constitué de fondations entourant un sarcophage en forme d'auge et recouvert de pierres plates. Enfin, seul document contemporain de la découverte dont nous disposons pour l'instant, cet article n'évoque ni la présence de tombes à tuiles romaines ni celle de couvercles de sarcophages.

En l'état actuel de nos travaux, étant donné l'analyse et le recoupement des éléments en notre possession et en l'absence de toutes données matérielles, voici donc les hypothèses que nous formulons : au cours du XIXe siècle, par deux fois au moins, des sépultures d'époques et de types différents auraient été découvertes sur le site de l'hôpital maritime de Saint-Mandrier. L'une d'elles présenterait les caractéristiques d'un mausolée, signe possible de l'inhumation d'un ou de plusieurs personnages importants. Ce mausolée est-il antérieur à la fondation de la nécropole de l'antiquité tardive ? C'est possible, mais nous manquons d'éléments pour étayer cette hypothèse. En revanche, la présence de deux types de sarcophages permet de proposer une chronologie plus conséquente.

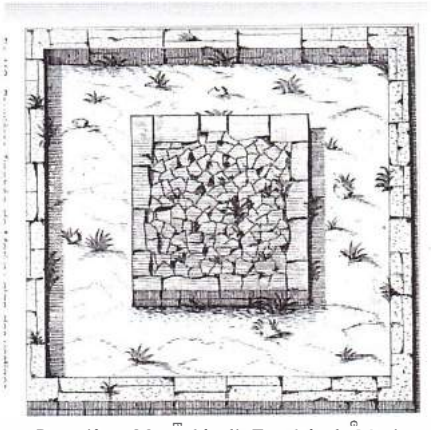

Pourrières Mausolée dit Trophée de Marius

Première phase : La présence de tombes en bâtières et de couvercles à acrotères situerait entre les Ve et VIe siècles l'utilisation de l'espace cémétérial entourant le mausolée. Cette nécropole apparaît à l'époque où le christianisme s'implante à Toulon qui, vers 408-423, possède une manufacture impériale de teinture de pourpre sans jamais pour autant atteindre au rang de cité, mais seulement à celui de *vicus* dépendant probablement d'Arles. Sa communauté devait s'être suffisamment développée pour que, sous le règne d'*Honorius*, un siège épiscopal y fut créé : Au concile d'Orange en 441, on trouve la première mention d'un évêque toulonnais, *Augustalis*, la ville étant alors qualifiée de *locus*. On sait qu'*Augustalis* participa au concile de Vaison en 442, qu'en 449, une lettre de Léon 1er le mentionna, qu'en 450, il fut l'un des dix-neuf évêques demandant de rendre à la métropole d'Arles son ancienne suprématie. Un autre évêque, *Honoratus*, est attesté à Toulon en 451 (Synode d'Arles). Son successeur en 472 s'appelle *Gratianus*. Après un *hiatus* de cinquante ans, *Cyprianus*, est cité en 524 au concile d'Arles ; il signa les décrets de plusieurs autres conciles provinciaux : Carpentras, Orange, Vaison, Valence, Marseille et Orléans, ce dernier tenu en 541. Il fut l'un des signataires de la règle composée par son ami, Césaire d'Arles, pour les religieuses. Après la mort de Césaire, il écrivit sa vie avec l'aide des évêques *Firminius* et *Viventius*. De 549 à 554, *Palladius* est évêque de Toulon, puis *Desiderius* de 573 à 575, *Memmas* en 601 et *Marius* en 636. Après ce dernier la liste épiscopale de Toulon présente une lacune de plus de 200 ans.

Deuxième phase : sépultures à encoche céphaliforme. Ce type de sépulture se place généralement entre le VIIe et le XIIe siècle. Apparemment, elle s'insère dans la continuité chronologique de la phase précédente. Y a-t-il cependant un *hiatus* ? Et de combien de temps ? On ne peut le dire. Toutefois, les documents, pour ce qui est du haut Moyen Âge, sont particulièrement absents. Tout au plus peut-on dire que le *pagus* de Toulon est cité le 5 mai 739 *(Cronia in pago tolonense)*, qu'un cosmographe anonyme de Ravenne du IXe siècle nomme *Teloni* (Toulon), entre *Foro Boconi* (le Cannet des Maures), et *Pataum* (Le Brusc, à Six-Fours). Il faut se rendre à l'évidence : après *Marius*, évêque en 636, comme ailleurs en Provence, la liste épiscopale de Toulon est désespérément vide jusqu'en 878 où apparaît le nom de *Gandalmar* à qui succède *Eustorgius* en 879 et *Armodus* jusqu'en 889, suivi lui-même par une nouvelle lacune qui durera jusqu'au XIIe siècle, comme si l'évêché toulonnais avait disparu pour se fondre dans celui d'Arles. De ces quelques évêques, nous ne connaissons que leur participation à des conciles régionaux. Plus que Fréjus ou Antibes, villes moins importantes

que Nice, Marseille ou Grasse, Toulon resta ainsi dans l'ombre jusqu'au XII[e] siècle. Ce fut au cours de ce long passage à vide, que le roi Conrad donna en 963, à la nouvelle abbaye de Saint-Pierre de Montmajour, près d'Arles, les terres de Sept-Fours, aujourd'hui Six-Fours, avec leur *castrum*, et celles de Hyères dans le comté de Toulon. Nous pouvons supposer que c'est pendant cette période que l'habitude d'enterrer les morts dans des sépulture à encoche céphaliforme verrait le jour à Saint-Mandrier, car ce type de sépulture est fréquent à Montmajour ; hypothèse cependant invérifiable, les documents archéologiques faisant défaut (cf. *supra*). L'influence arlésienne ne fait toutefois aucun doute : rappelons, pour mémoire, que le nom de saint Trophime, évêque mythique d'Arles est celui du Cap Cépet en 1156 (*caput Trophimi*). La possession de la terre et du *castrum* de Six-Fours par Montmajour durera jusqu'au début du XII[e] siècle ; sa fin correspondra à la montée en puissance de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille qui récupèrera Six-Fours et à l'émergence de Toulon et de ses évêques qui détiendront le prieuré de Saint-Mandrier.

Les monuments découverts, mausolée et tombes, ainsi que les restes de l'ancien prieuré de Saint-Mandrier, cité dès le XIII[e] siècle et détruit en 1818, sont autant de témoins archéologiques encore enfouis dans le sol de l'ancien Hôpital de la Marine. Leur importance nous incite à poser le problème d'une surveillance méthodique de l'espace circonscrit autour de la zone fouillée il y a près de deux cents ans, y compris les terres avoisinantes et les fonds marins. Le relevé en cours de la zone archéologique devrait également compléter la série des bâtiments toujours en élévation, chapelle Saint-Louis et quartiers hospitaliers, que les services de la Direction régionale des Affaires culturelles ont proposé d'inscrire dans le périmètre sensible de la presqu'île.

Malgré les difficultés de cette tache passionnante, nous espérons trouver au cours de nos prochaines investigations les documents nécessaires à la validation de ces hypothèses.

Fronton d'un couvercle de Saint-Mandrier

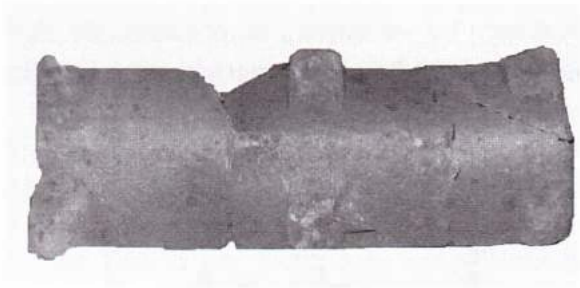

L'un des deux couvercles à acrotères découverts à Saint-Mandrier (Henri Ribot)

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

BAUDOIN Louis - *Histoire de La Seyne-sur-Mer*, 1965.

BERANGER-FÉRAUD L.- J.- B. - *Saint-Mandrier, près Toulon, contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime*, Paris, 1881.

BOYER Raymond, FÉVRIER PAUL-ALBERT - *Toulon avant le Royaume, dans Histoire de Toulon*, Privat, 1980.

CAHIERS DU PATRIMOINE OUEST VAROIS - *n°11*, 2007 - *n°13* , 2010 - et *n°14* , à paraître en octobre 2011.

DENANS Jean - notaire de la Seyne, - *Histoire ancienne de Six-Fours et de la Seyne*, 1707-1711.

DURAND B.- *Les usages et coutumes de la cité de Toulon*, dans Bulletin des Amis du Vieux Toulon, n°6, 1925.

FÉVRIER Paul-Albert - *Le développement des cités de la basse Provence orientale jusqu'au XVIe siècle*, 1955

LAMBERT Gustave, *Histoire de Toulon*, 4 tomes 1886-1892, imprimerie du Var (Toulon).

MOLINER Manuel, RICHIER Anne et LISFRANC Renaud- *Marseille Rue Malaval,* dans Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2004, Service régional de l'archéologie, Préfecture de Région, 2005.

QUIVIGER Marc- *Les deux couvercles de sarcophages de l'hôpital de Saint-Mandrier (*Var), Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéolgie Toulon et Var, n°35, 1983.

RIBOT Henri - *Le cadastre romain d'époque impériale Toulon B et ses incidences sur les limites de l'ancien Six-Fours et de La Seyne*, dans Regards sur l'histoire de La Seyne, n°4, HPS.

VIENNE Henri- *Promenades dans Toulon ancien et moderne*, Toulon, 1841.

Jacques Conte
Dominique Marcellesi

LE CIMETIÈRE FRANCO-ITALIEN DE SAINT-MANDRIER

Quelques dates sur l'histoire du village

- 500 av. J.C. : Existence d'une tour phocéenne.
- 566 : Construction d'une chapelle, la tour phocéenne lui servant de clocher.
- 1000 : Existence d'un prieuré désigné dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor nommé Prieuré de Georg
- 1022 : Guillaume III décide d'ériger une chapelle plus vaste, dédiée aux 2 soldats convertis par Saint Cyprien, sur le prieuré de l'île de Sépet. (Légende des poules du Prieuré)
- 1600-1680 : Entre 1630 et 1670 l'ensablement, aidé par des plantations de tamaris, relie progressivement les trois îlots, l'île de Sépet, celui de Saint-Georges et de Saint-Elme à la côte par l'isthme des Sablettes. L'île de Sépet devient dès lors une presqu'île
- 1657-1658 : Séparation de Six-Fours et de La Seyne (Saint-Mandrier est alors un quartier de La Seyne)
- 1818 à 1830 : Construction de l'hôpital et de la chapelle Saint-Louis
- 1862 à 1870 : Construction et exploitation du Sémaphore de la Croix des Signaux (point culminant de Saint-Mandrier : 130m) ; il est l'ange protecteur qui surveille la mer, le ciel et la terre et assure entre ces trois éléments un relais de communication radio
- 1916 : Implantation du Centre d'aviation (hydravions), Place des résistants.
- 1921-1926 : Fermeture du Centre d'aviation (hydravions) .
- 1925 : Implantation d'un parc à mazout à la place du Lazaret.
- 1936 : Fermeture de l'hôpital militaire transféré à l'hôpital Sainte-Anne et installation de l'Ecole des Mécaniciens (ancêtre de l'actuel GEM).
- 1950 : Saint-Mandrier se sépare de La Seyne-sur-Mer.

Le cimetière est à l'origine celui de l'hôpital militaire de Saint-Mandrier construit entre 1818 et 1830. Après la Première Guerre mondiale, il devient cimetière national alors que les dépouilles des soldats morts à l'hôpital y reposent.

LA PARTIE FRANÇAISE DU CIMETIÈRE

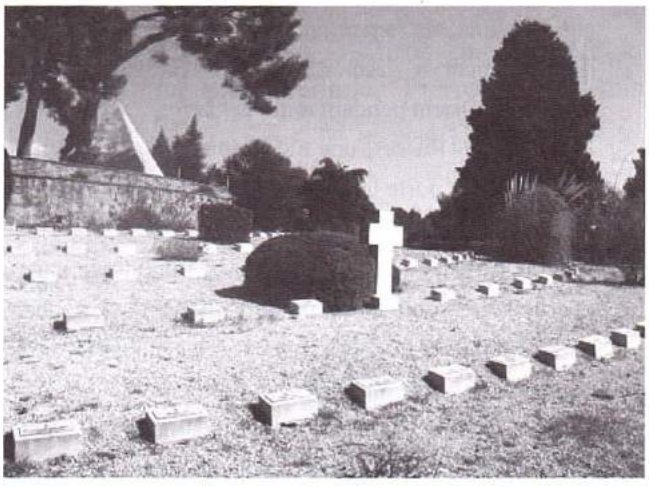

Tombe d'un soldat Bulgare

Y reposent 1806 soldats français sur 1863 soldats inhumés.

Le cimetière est orienté sud sud-ouest, structuré en 1922, il est rénové en1963-64.

Ce qui frappe c'est qu'il n'est pas réalisé en terrain plat contrairement aux immenses cimetières militaires de 1914-18 que l'on voit dans le Nord et l'Est de la France. Ce n'est pas une succession de rangées de croix blanches mais un ensemble de lignes en arcs de cercles concentriques cotées A à W . (Les cimetières militaires sont habituellement organisés en sections, rangs, et numéros de tombe dans le rang).

En descendant le long des arcs de cercle et au vu des pierres tombales rectangulaires, on peut relever les lieux de combat, les dates d'évacuation des tués et blessés, et les dates de décès à l'hôpital maritime Saint-Mandrier : 1915-1916, expédition des Dardanelles ;

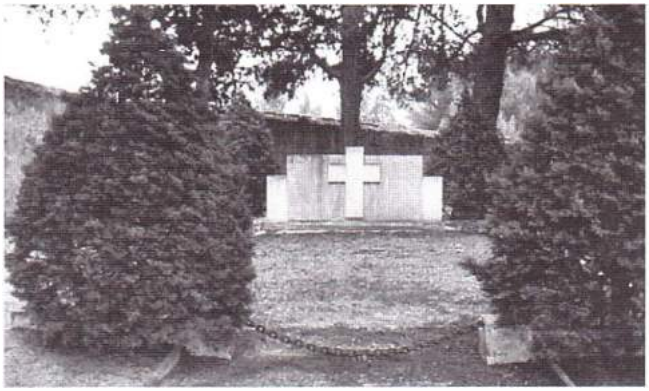

Ossuaire : 777 soldats

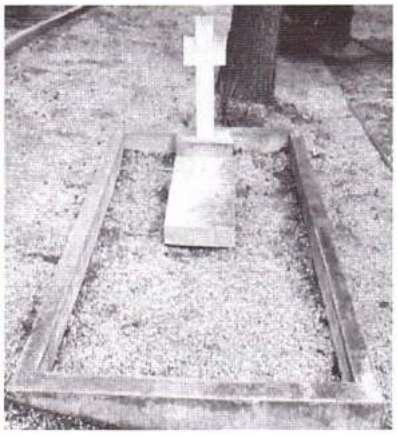

Tombe des victimes de l'accident d'hélicoptère du 14 octobre 1964

Tombe de Nicolas RAVIER, Capitaine de l'Armée d'Orient, mort le 8 octobre 1917

Monument dédié aux personnels de l'hôpital maritime

1916, regroupement à Salonique ; 1917-1918, Front balkanique, fin de la lutte contre la Bulgarie, occupation des Balkans, occupation de Constantinople.

Venus des Dardanelles, les morts ou blessés sont Français de métropole ou d'Outre-mer (neuf d'entre eux) et étrangers du 2e Régiment étranger (2 Turcs et 3 Roumains).

De Salonique, deux matelots du 5e dépôt de Malbousquet.

Du Front balkanique, en 1917-1918, avec décès en 1919 voire 1920 parfois :

- plusieurs coloniaux : trois Malgaches, trois Indochinois, vingt Sénégalais
- à la ligne F, 18 Grecs, dont 3 matelots du *République* et deux matelots du 5e dépôt ;
- 16 Russes à la ligne G, dont un lieutenant de vaisseau de la Marine impériale décédé seulement le 4 juillet 1919 ;
- 22 Serbes à la ligne H, dont cinq décédés les 3, 4, et 7 février 1919
- un ouvrier bulgare décédé le 17/10/1917 ;
- neuf musulmans : quatre Marocains, deux Sénégalais, un matelot de Salonique et deux Africains dont l'origine n'apparaît pas.

En dehors de ces 108 pierres tombales, on peut dénombrer 1755 Français de métropole ou d'Outre-mer dont 777 dans un ossuaire situé à l'extrémité ouest du cimetière.

Parmi les 18 Grecs enterrés à Saint-Mandrier, il y a les matelots Safiratos, Giorgopoulos, Evangelos, décédés entre le 31 août et le 30 septembre 1918 et Katapodis décédé le 8 juin 1919 : ils étaient tous embarqués sur le cuirassé français *République*. Ce dernier a participé au débarquement à Athènes et est resté affecté à la division d'Orient pendant toute la guerre.

Parmi les 16 Russes, une pierre tombale a été rectifiée récemment et porte le nom du lieutenant de vaisseau de la Marine impériale, Smyrnopoulov, décédé comme indiqué plus haut le 4 juillet 1919, sans doute suite à une blessure subie au cours de l'intervention française en Mer Noire pour appuyer les Russes blancs dans leur combat contre les « rouges ».

A proximité une stèle donne les noms de quatre aviateurs français (3 de l'Aéronavale et 1 ingénieur en chef du Génie maritime) victimes d'un accident aérien le 14 octobre 1964.

MAUSOLÉE DU VICE-AMIRAL LATOUCHE-TREVILLE

Louis-René-Magdeleine Le Vassor, Comte de Latouche-Tréville

Louis-René-Magdeleine Le Vassor est un personnage aux multiples facettes, un marin et un militaire, un administrateur et un homme politique, un industriel et un négociant.

Né à Rochefort en 1745, Il entre dans la Marine comme garde de la marine en 1758. Il prend part au combat sur *le Dragon, la Louise, l'Intrépide*. En 1768, enseigne de vaisseau, il quitte pour servir dans les Mousquetaires. Il est aide de camp des gouverneurs généraux d'Ennery et de Vallière à la Martinique et à Saint-Domingue. En 1772, revenu dans la marine, il exécute une mission à Saint-Domingue sur *le Courtier*. Lieutenant de vaisseau en 1777, aide-major à Rochefort, il assure des escortes côtières sur *le Rossignol*. Capitaine de vaisseau sur *l'Hermione*, il accompagne La Fayette en Amérique. Il participe à la campagne pour l'indépendance américaine. En 1782, il commande la frégate *l'Aigle* et au cours de la campagne contre les Anglais, il est fait prisonnier puis libéré. En 1783, il est nommé directeur du port de Rochefort puis directeur des ports et arsenaux. En 1789, il est élu député de la noblesse du baillage de Montargis aux Etats-Généraux puis membre de l'Assemblée constituante. En 1790, il acquiert deux usines, une filature de coton et une sucrerie à Montargis.

En 1793, déclaré suspect, il est arrêté à Brest et transféré à la prison de la Force à Paris.

En 1795, il réintègre la marine et commande une division navale à Brest. Il commande la flottille réunie à Boulogne et fait partie de l'expédition de Saint-Domingue. En 1803, il obtient le commandement de la flotte en Méditerranée. Il est le seul amiral à tenir tête à l'amiral anglais Nelson. Ses capacités de marin forcent l'admiration de Napoléon.

En 1804 Napoléon 1er le nomme grand officier de la Légion d'honneur.

La mort de Latouche-Tréville

En août 1804, l'amiral Latouche-Tréville meurt à Toulon à l'âge de 59 ans, sur son vaisseau *le Bucentaure* qu'il n'a pas voulu quitter. *« Un amiral est trop heureux lorsqu'il peut mourir sous le pavillon de son vaisseau »* , avait-il déclaré.

Son décès fut tenu secret ainsi que son inhumation à Toulon, afin que Nelson ne l'apprenne pas. Six ans plus tard, on édifia à sa mémoire un mausolée en forme de pyramide à proximité du sémaphore de la Croix des Signaux. Ce lieu aurait été choisi parce que ce combattant émérite aurait exprimé le désir d'être inhumé de manière à voir les Anglais des quatre points cardinaux.

En 1902, l'autorité militaire décida le déplacement de ce mausolée. Démonté pierre par pierre, le monument fut reconstruit dans le cimetière militaire de l'hôpital de Saint-Mandrier. En 1903, le transfert du corps donna lieu à une manifestation du souvenir en présence des autorités civiles et militaires.

LE CIMETIÈRE ITALIEN

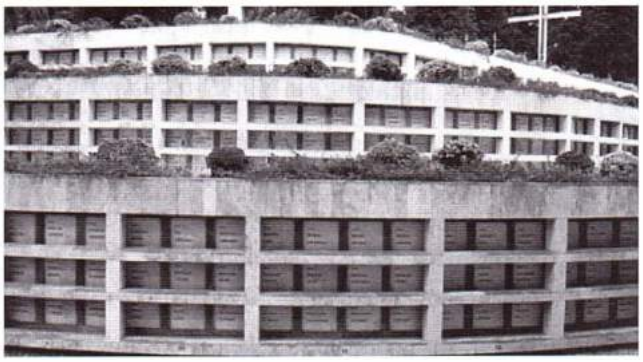

Colombarium

Autel

Monument commémoratif

AU DEVOIR ILS DONNÈRENT TOUT
ILS NE DEMANDÈRENT RIEN
ILS OBÉIRENT

En 1958, la décision est prise de créer un cimetière italien dans l'enceinte du cimetière national .

Ce cimetière, réalisé après 1960, est orienté ouest nord-ouest vers la rade de Toulon.

Il se présente sous la forme d'une nécropole à l'italienne constituée de trois rangées disposées en quart de cercle. Elle comporte 96 repères correspondant chacun à neuf casiers mortuaires.

Sur 3000 Italiens tués au combat ou décédés en France, 1000 ont été ensevelis ici.

En 1982, le gouvernement italien en accord avec la France a promulgué une loi autorisant les familles à demander le rapatriement des leurs en Italie. Il ne reste plus que les tombes de 970 Italiens, 825 ont été identifiés. Certains ont été tués au cours des combats du Vercors, de l'Ain (massif du Cerdon), de la Drôme, de l'Ardèche, du Vaucluse, du Var (FTP du massif des Maures), des Bouches-du-Rhône, lors de la reprise du Mur de l'Atlantique. 200 ont été exhumés dans le seul département de la Moselle, d'autres à Strasbourg.

Par ailleurs, on a exhumé de fosses communes, des Italiens fusillés dans le dos par les Allemands en août 1944, les nazis ne voulant pas laisser aux alliés une main-d'œuvre compétente et peut-être des soldats potentiels : 144 à Avignon, 12 à Piolenc, cadavres jetés dans le Rhône et repêchés en partie par deux échappés au massacre, aidés par les habitants.

D'autres soldats sont également enterrés à Saint-Mandrier :

- des soldats ennemis morts en 1940 au cours de la guerre dans les Alpes, d'autres cobelligérants aux côtés des Français, tués en avril-mai 1945,
- des prisonniers de guerre faits en Tunisie par les alliés, intégrés dans les troupes américaines, et utilisés dans des opérations de déminage ou de neutralisation d'engins non explosés, notamment sur les plages de Normandie,
- des morts dans des camps de prisonniers de guerre en France ou dans des camps de concentration,
- des résistants assassinés par la milice de Vichy.

Un monument commémoratif et une plaque leur rend hommage. Une cérémonie religieuse a lieu chaque premier dimanche de novembre en présence des représentants des autorités italiennes.

HISTOIRES DU LAZARET DE TOULON

Dans un article publié dans le n° 4 de la revue « *Regards sur l'histoire de la Seyne-sur-Mer* » nous avons avec Jean Charles Marrast présenté l'histoire du Lazaret de Toulon, depuis son projet de construction en 1622 jusqu'à sa fermeture administrative que nous avons fixée en 1895. Nous compléterons aujourd'hui ce premier article par les témoignages écrits d'un toulonnais Henri Vienne, d'un historien Augustin JAL, d'un savant, Jean-François Champollion l'égyptologue réputé, et enfin d'un auteur très peu connu, J.-A. Bolle.

Le lazaret permettait d'assurer l'isolement des équipages, des passagers et des marchandises provenant du Levant pendant une période déterminée par les intendants ou conservateurs de la santé. Cette période, appelée quarantaine, était fonction notamment du port d'origine du bateau, des événements survenus pendant la traversée. Toute contravention aux dispositions des règles fixées pouvait être sanctionnée par une peine de mort.

Henri VIENNE, archiviste à Toulon, découvre le Lazaret.

Un petit ouvrage écrit par Henri Vienne, *Promenades dans Toulon ancien et moderne : Esquisses historiques*, publié en 1841, décrit cinq promenades mêlant paysages et histoire de la région.

La cinquième promenade nous emmène dans la rade. Après avoir doublé le fort de l'Aiguillette et la tour de Balaguier, nous passons devant l'isthme des Sablettes.

L'auteur découvre alors la baie du Lazaret.

« Les bâtimens qui, devant nous, portent une flamme jaune, sont en quarantaine, c'est-à-dire qu'arrivant de lieux suspects ils ne peuvent débarquer ni passagers ni marchandises avant un certain nombre de jours déterminé par les intendans de la santé, la mort d'un passager qui surviendrait par quelque cause que ce fut pendant la durée de la quarantaine, la ferait prolonger de cinq jours au moins ; ceux des passagers à qui la vie à bord est pénible, peuvent passer à terre le temps de leur quarantaine, mais seulement au lazaret dont vous voyez les bâtimens, les magasins, et la vaste enceinte formée par ces murs qui suivent les ondulations de la pente sur laquelle ils sont construits. Les quarantenaires trouvent au Lazaret des appartemens pour se loger, des cours, des jardins pour se promener, se distraire, toute communication immédiate leur est interdite avec les habitans de l'extérieur, et même avec ceux qui, reclus comme eux, doivent y séjourner plus ou moins long-temps. »

La présentation des installations du lazaret semble presque idyllique ou du moins ne laisse pas penser qu'un séjour obligé au lazaret constitue une véritable épreuve pour ceux qui sont astreints à la subir.

Le Lazaret et l'isthme des Sablettes

Augustin JAL, historien, ce Lazaret propre à rendre malade les mieux portants.

Nous entrons dans un tout autre univers, en parcourant l'ouvrage *Scène de la vie maritime* de Augustin Jal publié en 1832. Dans ce livre, l'auteur dresse un tableau très critique du déroulement de la quarantaine au lazaret de Toulon, telle qu'il semble l'avoir subie en 1830, au retour d'un séjour en Algérie.

Tout d'abord, il se livre à une critique assez féroce sur les personnes décidant de la durée des quarantaines :

« Etes-vous justement indigné d'une mesure prise arbitrairement et sans aucun motif, vous adressez vos plaintes aux intendans de la santé publique_: si votre lettre est vive, elle les fâche, et, quelquefois, le temps de la détention sanitaire est augmenté ; si votre lettre est calme, modérée, si vous raisonnez avec vos juges, ils se fâchent encore, parce qu'ils ont la prétention de ne recevoir de leçon de personne ; et, quelquefois, deux ou trois jours sont ajoutés aux jours nombreux de votre emprisonnement. »

Après cette première charge implacable sur les intendants de la santé, l'auteur s'interroge sur leur véritable capacité à décider :

« Et quels sont ces intendans de la santé ? Vous allez croire qu'ils arrivent, non pas de la Huronie où l'on est simple mais raisonnable, non pas de l'île de Barataria où le bon sens était en honneur sous le gouvernement de Sancho, mais du village le moins éclairé de la Boetie ? Pas du tout : ils sont de Toulon ; ce sont des hommes qui parlent français, qui sont bien dans le monde, gouvernent sagement leurs affaires particulières, et, à tout prendre, valent individuellement un bourgeois de Chartres ou d'Arpajon. »

Plus loin, il utilise le terme de détention arbitraire :

« N'est-ce donc pas une détention arbitraire, cette prison sanitaire que rien ne justifie ?
Je dis prison sanitaire, et je ne me trompe, car le régime du lazaret est merveilleusement propre à rendre malade les mieux portans. Quelles journées on passe là ! Et quel séjour ! »

Sur les conditions d'accueil, Auguste Jal reste tout aussi sévère :

« Vous supposez peut-être que le lazaret d'un port comme Toulon est un établissement bien ordonné, où les détenus sont convenablement logés, nourris et traités s'ils sont malades ; on n'en n'est pas encore là ! Le lazaret manque de tout, grâce à la bonne administration des avares décemvirs.»

Et de continuer sur les logements offerts aux quarantenaires :

« Les chambres du lazaret sont grandes, peintes à la chaux du haut en bas, n'ayant pas une pièce d'ameublement, pas un clou. Des inscriptions et des peintures de corps de garde sont les seuls ornements de ces appartements qui ressembleraient à ceux de la Force et de la Conciergerie s'ils étaient un peu plus commodes »
« Pendant mon séjour; j'étais visité par des souris très apprivoisées et par un vieux rat d'une figure imposante et d'une grande exigence. Il venait à ma malle qu'il assiégeait jusqu'à ce que je m'aperçusse qu'il avait faim. Je pris le parti prudent de lever la dîme sur notre pain et de lui donner à dîner; »

Et sur l'environnement immédiat :

« Les prisonniers de tout lazaret devraient avoir un parc, nous en avions un aussi, et avec cela, la vue de la belle rade de Toulon qui nous paraissait fort triste, quoiqu'il y eût plus de deux cents navires.
Notre parc, sur le coteau des Sablettes, est un enclos grand comme la place de la Bourse, exposé au soleil depuis le matin jusqu'au soir; soigneusement dégagé de tout arbre capable de donner un peu d'ombre, couvert de broussailles comme les collines de Sidi-Ferruch. [...]
« Il faut choisir entre cet abri, qui ne ressemble pas mal à celui d'un parasol réduit aux baleines, et les chambres où l'on est piqué des mouches, des cousins et d'une multitude d'individus d'une autre famille que j'ose à peine nommer parce qu'on m'a dit que ce sont des insectes de mauvaise compagnie »

A. Jal conclut sur la nécessité de réformer cette institution :

« Pourquoi nous retenaient-ils donc en prison ? Parce que c'est l'habitude ancienne, parce qu'il est beau de faire sentir qu'on a le pouvoir; parce que... - Mais c'est une sottise ! – Tout le monde est de cet avis »

« On peut poser en principe que tout citoyen parti pour le levant ou l'Afrique, s'il doit revenir malade à Toulon, est un homme condamné à mort ; le lazaret le tuera, car on manque de tout à cet hospice entretenu par les dix philanthropes que je vous ai dit. Le malade sera déposé sur un grabat à la grâce de Dieu et aux soins d'un garde de santé. Qu'il se recommande à Saint Roch s'il veut guérir, car personne ne l'assistera »

« Je vous le dis en vérité, le lazaret est un établissement digne d'un pays sauvage ; malheur à celui qui aborde cette maison inhospitalière ! S'il se porte bien, sa captivité peut le rendre malade ; s'il arrive avec la fièvre ou une maladie inflammatoire, son agonie commencera avec sa détention. Comment le gouvernement n'a-t-il pas la force de changer tout ce qui tient aux lois sanitaires et aux lazarets ? »

Le Lazaret vu de la route départementale

Jean François CHAMPOLLION, égyptologue :
"mettre des bornes à l'omnipotence des jobards formant le Conseil de santé"

Dans un tout autre style, la lecture des correspondances écrites par Jean-François Champollion en décembre 1829 et janvier 1830 lors de sa quarantaine au lazaret nous donne une idée de la façon dont un passager venant du Levant, pouvait être traité, au nom de la politique de santé et des lois sanitaires en vigueur.

Après quinze mois d'expédition scientifique en Egypte, Champollion rentre à Toulon à bord d'une autre corvette, *l'Astrolabe*, en décembre 1829.

Champollion n'ignore pas les règles sanitaires applicables lorsque l'on vient du Levant. Beaucoup de voyageurs connaissent également les conditions de déroulement de la quarantaine à Toulon. Un ami, le consul Miège, avait vivement conseillé Champollion de faire sa quarantaine à Malte *« où il serait beaucoup mieux à son aise qu'au Lazaret de Toulon ».*

Les vents ne permirent pas le mouillage en rade de Malte, et *l'Astrolabe* arrive dans un premier temps en rade d'Hyères le 23 décembre 1829 puis à Toulon le lendemain pour y jeter l'ancre dans la baie du lazaret et commencer sa quarantaine.

Dès le 25 décembre, Champollion écrit à son frère Champollion- Figeac :

« ...me voici en rade, subissant en paix le triste devoir de ma quarantaine... »
« Je suis décidé à faire ma quarantaine (de vingt jours seulement, j'espère) à bord même de l'Astrolabe. Je prendrai toutefois une chambre au lazaret, dans le but de me chauffer, de faire un peu d'exercice et de rédiger à mon aise les notices... »

Dans une lettre datée du 26 décembre, il écrit au Baron de la Bouillerie, Intendant général de la Maison du Roi :

« ...Je me hâterai, autant que l'obligation de la

quarantaine et l'état de ma santé, pourront me le permettre, de me rendre à Paris le plus tôt possible... »

puis

"Arrivé au Pays des cloches, comme disent mes bons amis du désert, il a fallu me laisser traiter en pestiféré et renfermer dans un sale et triste lazaret..."

Champollion le jeune

Champollion le jeune s'inquiète auprès de Figeac à propos de ses caisses et propose de les faire expédier, sans changer de navire, dès les derniers jours de février, vers le port du Havre, où il ira les chercher à sa sortie de quarantaine, qu'il souhaite ne pas voir prolongée, demandant une intervention de la Rochefoucauld ou de la Bouillerie, afin qu'ils obtiennent cela de leur bon ami, le ministre de la Marine, le Baron d'Haussez.

Le 14 janvier 1830, jour qui devait être le terme de cette pénible quarantaine, Champollion apprend que celle-ci est prolongée de 10 jours.

Cette fois il s'emporte dans un courrier adressé à son frère :

« C'est aujourd'hui, mon bien cher ami, que je comptais recouvrer ma liberté, perdre mon titre de pestiféré, dire adieu au lazaret et bonjour aux rues d'une ville française. Le Conseil de santé a jugé autrement....Ledit Conseil a augmenté notre quarantaine de dix jours de plus, en nous considérant comme provenance brute.

Cette décision absurde aura son cours, parce que ces messieurs sans règle et sans loi en font à leur tête. L'Egypte depuis cinq ans n'a pas vu de peste ; l'état sanitaire de Latakié était parfait ; le canot seul avait touché terre ; quarante jours et plus s'étaient écoulés à notre entrée en rade de Toulon depuis le départ de l'Astrolabe de devant Latakié ; aucune maladie ne s'était montrée à bord ; vingt autres jours de quarantaine à Toulon, expirés hier 13, ajoutés aux quarante précédents, donnent deux mois d'épreuve à la santé de l'équipage : et quand même, on en exige encore dix de plus ! Le plus plaisant, s'il y a le mot pour rire dans un tel acte, c'est que le brick l'Eclipse, avec les officiers et les passagers duquel nous avons vécu tous les jours bras dessus bras dessous à Alexandrie, est arrivé trois jours avant nous à Toulon, et n'a été soumis qu'à vingt jours de quarantaine. Si nous avions la peste, les personnes de l'Eclipse doivent l'avoir prise de nous; s'ils sont déclarés sains, c'est que nous le sommes nous-mêmes.

Tout cela n'a pas de bon sens, et il serait bon que l'on mit enfin des bornes à l'omnipotence des jobards formant le Conseil de santé et vexant journellement marine marchande et marine militaire par des décisions de l'autre monde.

Le gouvernement n'est pour rien dans tout cela, mais il devient urgent qu'il s'en mêle un peu et fasse de bons règlements. Je ne sortirai donc de cage que le 23 ou 24 janvier. »

Et pour conclure cette longue lettre du 14 janvier, sur une note destinée à rassurer son frère :

« Le lazaret est le pays de l'uniformité, Ma santé est excellente, malgré les vents, la pluie et la neige, et l'impossibilité d'avoir du feu à bord ; mais je passe une partie de la journée dans une mauvaise chambre du lazaret où je me chauffe tant que je peux »

Un froid exceptionnel régnait sur le midi de la France, attaquant ses poumons dont jusque là il n'avait jamais eu à se plaindre.

Jean-François Champollion terminera sa quarantaine le 23 janvier soit un mois après y être entré. Ce séjour a fortement contrarié ses projets et a surtout altéré sa santé. Il décèdera le 4 mars 1832 à l'âge de 42 ans.

J.-A. BOLLE, voyageur du XIX^{e} siècle,le quarantenaire : "un paria, un réprouvé, une brebis galleuse".

Aux correspondances très retenues de Champollion, nous faisons suivre un autre témoignage écrit et publié en 1839, par J.-A. Bolle dans un livre intitulé *« Souvenir de l'Algérie ou relation d'un voyage en Afrique pendant les mois de septembre et d'octobre 1838 »*.

L'auteur décrit les impressions qu'a pu lui laisser un séjour de six jours au lazaret à l'issue d'une traversée le menant d'Alger à Toulon.

Il donne une définition de l'homme en quarantaine :

« Un homme en quarantaine est un vrai paria, un réprouvé, une brebis galeuse qui ne peut reparaître, au milieu du monde, qu'après avoir été guérie et purifiée par un séjour plus ou moins long au lazaret »

Puis il décrit les lieux et ses règles de fonctionnement :

« Ce lieu (le lazaret) est une espèce de purgatoire, entouré de murs et fermé par des portes grillées, dans lequel on renferme les quarantenaires. Il est défendu de s'échapper du lazaret sous peine de mort. On y est surveillé par des geôliers nommés gardes de santé, qui sont des personnages importants pendant la durée de la quarantaine. »

« En arrivant au lazaret, il faut songer à son logement. Le gouvernement donne aux passagers militaires une chambre avec un matelas, une couverture de laine et un traversin, qu'on va chercher au magasin, et le reste du mobilier vous est fourni, moyennant salaire compétent, tant pour des draps, une chaise, un balais, un pot à l'eau, un torchon, un verre et le reste à l'avenant, que vous voiturez dans votre domicile »

Le témoignage de l'auteur concerne une minorité de personnes disposant de ressources confortables. De plus, la durée relativement courte de sa quarantaine (six jours) et à une époque où les conditions climatiques sont encore douces ont très certainement rendu plus supportable son séjour au lazaret.

« Si quelqu'un se présente pour vous voir, on le reçoit dans un parloir grillé de barres de fer, et on vous renferme dans un autre défendu par une grille à 10 pieds de distance ; au milieu de l'espace intérieur, se trouve une troisième grille de fer à treillis qui le coupe en deux, de sorte qu'il est impossible de rien faire passer à travers. Vous êtes ainsi beaucoup mieux gardé que les tigres du Jardin des Plantes. Un poste de soldats placé en dehors du lazaret, en défend l'approche ailleurs qu'à la Consigne »

Le régime des quarantaines perdurera encore quelques décennies. Les efforts visant à assainir les lieux dont ce fléau est originaire, vont porter peu à peu leurs fruits. La politique sanitaire du pays va être adaptée à cette évolution. Peu à peu, sans supprimer totalement le principe même de la quarantaine, les mesures d'isolement souvent synonymes d'enfermement arbitraire vont être adoucies.

Le Lazaret, "une espèce de purgatoire"

La deuxième partie du XIX[e] siècle verra une profonde réorganisation de la protection de la santé dont les principes dataient de plusieurs centaines d'années et la disparition des sinistres lazarets si peu appréciés par les personnes qui par leurs écrits nous ont aidés à mieux connaitre.

Le lazaret de Toulon, cessera d'exister définitivement en 1895.

Le parc aux huiles

Ce qu'est le LAZARET en 2011

7

Les fermes aquacoles et les parcs aux huitres

BIBLIOGRAPHIE

Henri VIENNE (1771-1862), archiviste de la ville de Toulon, Président de l'Académie du Var de 1838 à 1842. Extraits tirés de : *Promenades dans Toulon ancien et moderne : Esquisses historiques.* Bibliothèque nationale de France gallica.bnf.fr

J.-A. BOLLE (17??-18??), avocat à Angoulême. Extraits tirés de : *Souvenirs de l'Algérie ou Relation d'un voyage en Afrique pendant les mois de septembre et d'octobre 1838.* Bibliothèque nationale de France gallica.bnf.fr

Jean-François CHAMPOLLION (1790-1832) : Principalement connu pour ses travaux et sa découverte concernant le déchiffrement des hiéroglyphes, il est considéré comme l'inventeur de l'Egyptologie. Extraits tirés de : *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie en 1828 et 1829.* Bibliothèque nationale de France gallica.bnf.fr

Augustin JAL (1795-1873) : Conservateur des Archives de la Marine.Extraits tirés de : *Scènes de la vie maritime*, t.III. books.google.fr

Andrée Bensoussan

ABD EL-KADER AU LAZARET

HISTOIRE D'UNE QUARANTAINE ABUSIVE

La présence d'Abd el-Kader du 29 décembre 1847 au 18 janvier 1848 au lazaret de La Seyne est un fait peu connu, tout comme d'ailleurs les 4 mois passés en détention au fort Lamalgue à Toulon. Une raison générale à cela tient certainement à l'oubli dans lequel cette figure historique est tombé en France au temps de l'Algérie française. Même la belle exposition de 2003 (année de l'Algérie) des Archives nationales à l'hôtel de Soubise « *Un héros des deux rives : Abd el-Kader l'homme et sa légende* » accorde peu de place à ces premiers moments pourtant décisifs qui inaugurent les quatre années de captivité passées en France. Cette discrétion tient-elle plus précisément à la brièveté du temps passé ici ? Elle ne peut s'expliquer dans tous les cas par un manque de documentation, les archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence[1] sont d'une étonnante richesse ; on y trouve des rapports quotidiens relatant les faits et gestes de ce prisonnier embarrassant qui ont été envoyés au ministère de la guerre par les officiers chargés de sa surveillance au fort Lamalgue. C'est un moment important de l'histoire commune aux deux rives de la Méditerranée que l'exposition réalisée à Toulon a voulu sortir de l'oubli.

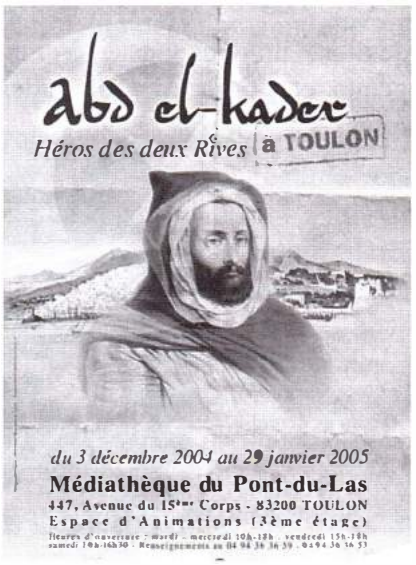

Je suis heureuse de pouvoir revenir sur ces dix jours de quarantaine au Lazaret en utilisant le témoignage direct d'un de ses « hôtes ».

Pourquoi une quarantaine improvisée ?

Les conditions de reddition

Le 23 décembre 1847, Abd el-Kader vient de se constituer prisonnier en se rendant au général Lamoricière à la condition formelle d'être acheminé avec les siens en terre d'islam (Saint-Jean-d'Acre ou Alexandrie) condition confirmée par le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, avant d'en référer au roi Louis-Philippe. C'est la raison pour laquelle au lieu d'acheminer Abd el-Kader vers un port d'Orient il arrive en rade de Toulon le 29 décembre et passe 10 jours au Lazaret avant d'être emprisonné au fort Lamalgue. Ainsi une pratique ancienne est réactivée pour permettre d'attendre la décision du roi.

Qui est Abd el-Kader ?

Pour comprendre ce manquement à l'engagement pris, il faut rappeler qui est cet homme et quel danger il représente pour ceux qui refusent son transfert en Orient.

Abd el-Kader a alors 40 ans, il a été pendant une quinzaine d'années le plus redoutable et valeureux adversaire que la France ait connu depuis qu'elle s'est engagée dans une guerre totale pour la conquête de l'Algérie qui est loin d'être achevée en 1847.

Il a été choisi comme Emir c'est-à-dire chef des armées et commandeur des croyants en 1832. Il doit son élection au prestige de son père , à la tête en Oranie d'une des plus grandes confréries soufies[2].

L'expédition d'Alger, partie de Toulon en 1830 débouche sur une période d'hésitation. La France va t-elle renoncer à toute conquête ou se contenter d'une occupation restreinte en s'appuyant sur l'Emir ? Celui-ci a choisi de

1.Archives d'Outre-mer Aix-en-Provence : GGA 1 E/211

2.Le soufisme est un courant mystique de l'islam aux formes diverses, celle du maître spirituel d'Abd el-Kader prône un islam charitable et tolérant.

profiter de l'effondrement du pouvoir turc qui s'étend alors sur tout le Maghreb, à l'exception du royaume du Maroc, pour tenter de créer un état algérien indépendant et moderne qui secoue le cadre tribal et ethnique. Son pouvoir est un temps reconnu par la France jusqu'au moment où elle décide de s'engager dans la conquête et la colonisation de l'Algérie en 1841.

Commence alors un duel sans merci entre le général Bugeaud et l'Emir Abd el-Kader, une guerre féroce, totale avec razzias et exactions par les Français sur les populations civiles telle « l'enfumade » des grottes du Dahra qui ont certes ému l'opinion française mais peut-être moins durablement qu'un massacre de prisonniers français en 1846 même s'il s'est fait à l'insu de l'Emir qui avait édicté un code de bonne conduite envers les prisonniers français, tout ceci est encore bien présent dans les esprits quand Abd el-Kader arrive à Toulon.

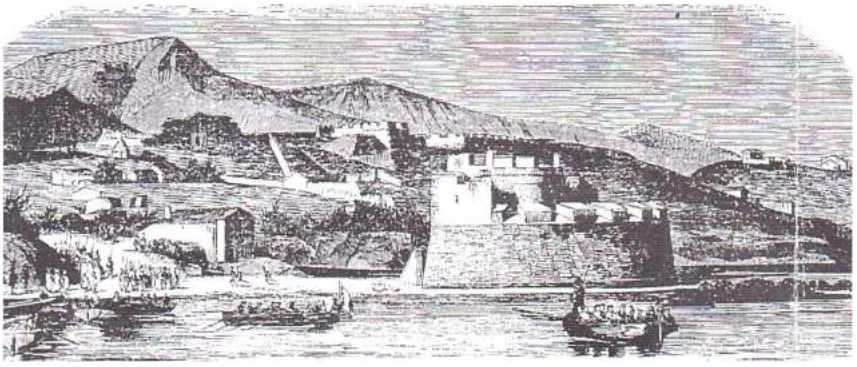

L'arrivée à Toulon.
Dessin de Letuaire

La décision d'emprisonner Abd el-Kader

Dans le cadre du régime parlementaire de la monarchie de Juillet, la décision de Louis -Philippe de ne pas respecter la promesse faite en son nom à Abd el-Kader ne peut s'expliquer que par le poids de l'opinion qui s'exprime dans la presse et au parlement. Les archives attestent les divergences entre le roi ainsi qu' une partie de son entourage qui restent favorables au respect de la parole donnée.

Personne en France n'a oublié l'adversaire redoutable qu'a été Abd el-Kader durant des années, même après la fameuse prise de la Smala, sa capitale mobile en 1843.La crainte d'un soulèvement possible à la nouvelle de la remise en liberté d' Abd el-Kader est probablement la raison essentielle de la décision prise de l'emprisonner ; décision contestée puisque pendant les quatre années de sa captivité, le débat va se poursuivre en France entre partisans et adversaires de sa libération.

Une dépêche télégraphique annonce son arrivée à bord de l'Asmodée . Des instructions viennent du ministère de préparer son emprisonnement au fort Lamalgue et au fort de Malbousquet vu le nombre important de passagers qui ont désiré embarquer avec Abd el-Kader dans la perspective d'un pèlerinage commun à la Mecque.

Abd el-Kader est embarqué prés d'Oran, il a demandé à ne pas aborder dans un port français, mais en attendant les ordres du roi,il se retrouve à Toulon puis au Lazaret pour une quarantaine sanitaire.

L'installation des arabes de la suite d'Abd el-Kader au Lazaret

Les échos dans la presse et dans les archives.

Le Toulonnais du 30/12/47 et l'Illustration du 6/05/48 détaillent surtout les conditions de cette arrivée le 29 décembre 1848 et de l'emprisonnement au fort Lamalgue, le texte est de Charles Poncy et les dessins de Letuaire.

Selon le rapport fait par le général commandant de la 8e division au ministère de la Guerre en date du 8 janvier, le commandant de la place, Lheureux, le lieutenant colonel, (il s'agit de Daumas) et l'interprète, sont montés au fort Lamalgue pour préparer l'installation. Arrêtons nous sur le portrait d'Eugène Daumas bien représentatif de ce que sont à l'époque les officiers des bureaux arabes qui gèrent directement l'Algérie. Il a été nommé à leur direction en 1841, il pilote ces bureaux fortement influencés par les saint-simoniens qui rêvent d'une civilisation franco-algérienne

mariant Orient et Occident ; il a une parfaite connaissance de la langue et la culture arabe, surtout celle de ses élites auquel appartient Abd el-Kader. Il le connaît personnellement puisqu'il a rempli auprès de lui les fonctions de consul de France à Mascara pendant 2 ans.

L'installation concerne donc 102 personnes dont nous connaissons le sexe, l'âge et le lien de parenté ou la fonction de chacun (60 hommes, 23 femmes, 11 filles et 8 garçons) pour l'âge, Lheureux précise que les déclarations des détenus sont forcément erronées car les arabes ne tiennent pas de registre d'état-civil.

La description du lieu

Dans une lettre du général de la 8e division au ministère de la Guerre envoyée le 8 janvier, il est dit : *"les prisonniers étaient au Lazaret entourés d'un mur d'enceinte très élevé gardés par 50 hommes. Ils avaient matelas, couvertures, draps de lit pour les principaux, matelas et couvertures pour les autres"*. Dans une autre de ses lettres, le général précise qu'aux forts Lamalgue et Malbousquet il sera distribué aux prisonniers *"à l'instar de ce qu'a fait la Marine au Lazaret : pain blanc, viande sur pied en volailles en sucre café beurre et œufs avec les assaisonnements que comportent leur cuisine" !*

Dés le 13 janvier l'intendance militaire prend la décision de ne pas faire de distinction entre les chefs et les domestiques et de traiter tous les arabes de la même façon !

Les témoignages des arabes installés au Lazaret

Les Archives d'Aix-en-Provence, contiennent des lettres d'Arabes de la suite d'Abd el-Kader qui écrivent à leurs proches restés en Algérie. La plus explicite est celle d'El Barka ben Mohamed dont nous trouvons mention dans la liste des passagers avec le qualificatif de khodja ce qui signifie secrétaire.

Intérieur de la chambre d'Abd el-Kader au fort Lamalgue. Dessin de Letuaire

Sa lettre du 11/01/48 donne d'abondants détails sur les conditions d'arrivée et de vie au Lazaret et l'absence totale d'inquiétude, de méfiance concernant leur sort :

"nous sommes arrivés en parfait état..en sept heures nous arrivâmes à Oran... quatre jours et quatre nuits, le quatrième la mer devient furieuse... c'est là notre dernier jour comme doit l'être le jour de la fin du monde, vers midi en rade de Toulon... On nous fit descendre dans un bon endroit, on nous fournit de tout... un lit et deux couvertures, une livre et demi de riz, de la viande en proportion des pois, du café et ce qu'il faut pour le faire. Les chefs sont d'une bonté extrême, vous n'ignorez pas en cela la nature des fils de France ; on nous fournit une quantité de fruits. Le prince donne à notre maître 6000 f." Cette somme correspond à la somme escomptée par Abd el-Kader pour financer son pèlerinage à la Mecque grâce à la vente des livres et chevaux laissés à Nemours à la charge des Français, *"pour boire le café, le Français que nous avait donné le prince pour nous accompagner s'est rendu à Paris mardi. Notre seigneur lui a donné une paire de pistolets pour en faire cadeau au roi... Nous avons reçu l'étoffe pour faire des chemises et des abaias"*(robes).

La véracité de ces propos ne fait aucun doute car ils sont corroborés par les rapports envoyés au ministère de la Guerre. Ce traitement de faveur exceptionnel dont ces « hôtes » du Lazaret ont bénéficié peuvent s'expliquer par la volonté politique affirmée dans les documents d'archives : mission a été donnée en effet à l'officier Daumas qui a sa confiance, de faire renoncer Abd el-Kader à la promesse qui lui a été faite comme condition de sa reddition, c'est-à-dire son envoi en terre d'islam et de lui faire accepter une retraite dorée en France. Il faut donc le traiter ainsi que sa suite de la meilleure façon possible.

Ces propos si élogieux pour les Français relevés dans les lettres du khodja El-barka seraient-ils diplomatiques, dictés par la crainte ou destinés à rassurer leurs proches ? Ils sont certainement sincères car c'est seulement au moment où ils sont acheminés sur des embarcations en vue des forts que les arabes savent leur confiance trahie, en témoignent la surprise et la colère d'Abd el-Kader qui éclatent alors. Il était persuadé jusque là que le séjour au Lazaret n'était qu'une étape, un arrêt obligé, sur la route de l'Orient.

Sur les 10 jours de quarantaine au Lazaret, nous n'avons que ces lettres d'Arabes à leur famille comme témoignage direct, vécu, d'une détention peu ordinaire et quelque peu exotique.

Quatre longues années de captivité vont suivre pour ces hommes femmes et enfants qui accompagnent Abd el-Kader. Parmi eux un adulte et une petite fille meurent au fort Lamalgue, il y aura d'autres décès dans les autres lieux de détention à Pau et surtout à Amboise où l'émir perd une de ses femmes et plusieurs de ses enfants[3]. Ces nombreux décès sont à imputer peut-être moins à la dureté réelle des conditions de détention, bien adoucies à Amboise, qu'au traumatisme énorme qu'elles représentent pour ces hommes et ces femmes habitués à une vie nomade, de grand air, privés de liberté dans un pays dont ils ignorent tout.

Abd el-Kader n'accepte ni ne comprend que le roi ait pu revenir sur la parole donnée. Sa ténacité dans l'épreuve est attestée par tous ceux qui l'ont connu ou rencontré, Daumas en premier qui restera son ami, mais aussi Emile Ollivier le représentant en mission du gouvernement provisoire de la Seconde République venu au fort Lamalgue et bien d'autres dont Charles Poncy, poète maçon, ami de George Sand. Ce dernier a fait connaître les conditions de détention d'Abd el-Kader et a contribué à alerter l'opinion en faveur de sa libération ; on sait qu'un véritable parti en sa faveur s'est développé en France mais aussi que des artistes et des poètes, et non des moindres comme Victor-Hugo, ont fait d'Abd el-Kader un héros romantique. Aussi l'opinion lui est-elle largement acquise quand Napoléon III décide enfin de le libérer en octobre 1852, à un moment où l'Algérie semble pacifiée.

Arrivée au fort Lamalgue des Arabes détenus au fort Malbousquet
Dessin de Létuaire

BIBLIOGRAPHIE :
Abd el-Kader le magnanime, Bruno ETIENNE et François POUILLON, Découvertes Gallimard.
Consultable sur internet l'exposition : *Abd el-Kader, Héros des deux rives à Toulon*, LDH.

3. Il les avait pourtant fait vacciner au Fort Lamalgue, ce qui en dit long sur le personnage et sa confiance dans la science occidentale d'alors !

Repères bibliographiques

Gisèle ARGENSSE, *Saint Mandrier terre d'accueil*, Toulon, 1989.

Saint-Mandrier-sur-Mer un demi-siècle d'Histoire 1950-2000, Imprimerie HEMISUD, 2000

Louis BAUDOIN, *Histoire de La Seyne-sur-Mer*, 1965.

Jean-Baptiste BÉRENGER-FÉRAUD, *Saint-Mandrier près Toulon : contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime*, 1981.

Raymond BOYER, Paul-Albert FÉVRIER, *Toulon avant le Royaume, dans Histoire de Toulon*, Privat, 1980.

J.-A. BOLLE, *Souvenirs de l'Algérie ou Relation d'un voyage en Afrique pendant les mois de septembre et d'octobre 1838*, gallica.bnf.fr

CAHIERS DU PATRIMOINE OUEST VAROIS - n°11, 2007 - n°13 , 2010 - et n°14 , à paraître en octobre 2011.

Jean-François CHAMPOLLION, *Lettres écrites d'Egypte et de Nubie en 1828 et 1829.* gallica.bnf.fr

Jean DENANS , *Histoire ancienne de Six-Fours et de la Seyne*, 1707-1711.

B. DURAND, *Les usages et coutumes de la cité de Toulon,* Bulletin des Amis du Vieux Toulon, n°6, 1925.

Bruno ETIENNE et François POUILLON. *Abd el-Kader le magnanime*, Gallimard, 2003.

Paul-Albert FÉVRIER, *Le développement des cités de la basse Provence orientale jusqu'au XVI^e siècle*, 1955

Augustin JAL, *Scènes de la vie maritime,* t.III. books.google.fr

Gustave LAMBERT, *Histoire de Toulon*, 4 tomes , imprimerie du Var 1886-1892 .

Manuel MOLINER , Anne RICHIER et Renaud LISFRANC, *Marseille Rue Malava*l, Bilan Scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 2004

Marc QUIVIGER, *Les deux couvercles de sarcophages de l'hôpital de Saint-Mandrier (Var)*, Annales de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéolgie Toulon et Var, n°35, 1983.

Henri RIBOT , *Le cadastre romain d'époque impériale Toulon B et ses incidences sur les limites de l'ancien Six-Fours et de La Seyne*, Regards sur l'histoire de La Seyne, n°4, HPS.

Henri VIENNE. *Promenades dans Toulon ancien et moderne* , Toulon, 1841

Exposés sur la place de la mairie depuis le 17 avril 2011

Regards **n° spécial**
sur l'histoire
de Saint-Mandrier-sur-Mer

Association
Histoire et Patrimoine Seynois
BP 10315
83512 La Seyne-sur-Mer
0494749860
www.histpat-laseyne.net

Directrice de publication
Yolande Le Gallo

Comité de rédaction
Corine Babeix, Geneviève Bauquin, Andrée Bensoussan, Jacques Conte, Marcel Faivre-Chevrier,Yolande Le Gallo, Dina Marcellesi, Antoine Peretti, Henri Ribot

Crédits photographiques
Corine Babeix, Andrée Bensoussan, Jacques Conte, Jocelyne Denis, Marcel Faivre-Chevrier, Dina Marcellesi, Marc Quiviger, Henri Ribot

Imprimerie du Las
32 boulevard Bauchière Toulon
04 94 24 04 15

Prix : 6.00 €

ISSN 1637-889X

H.P.S.

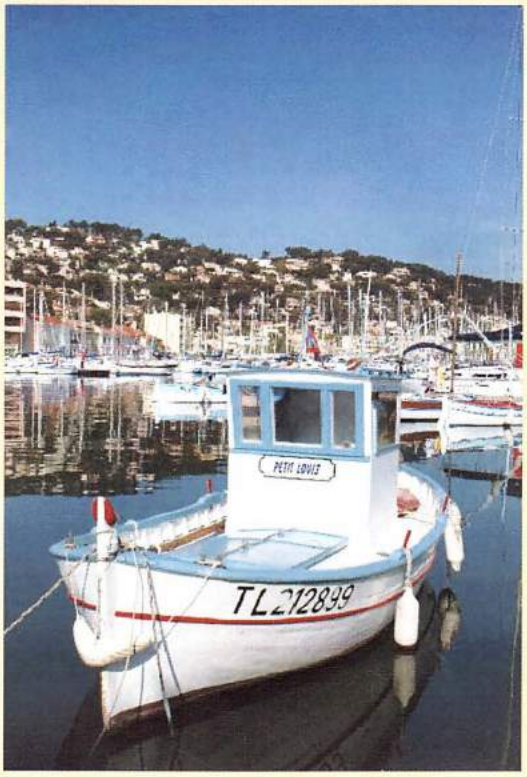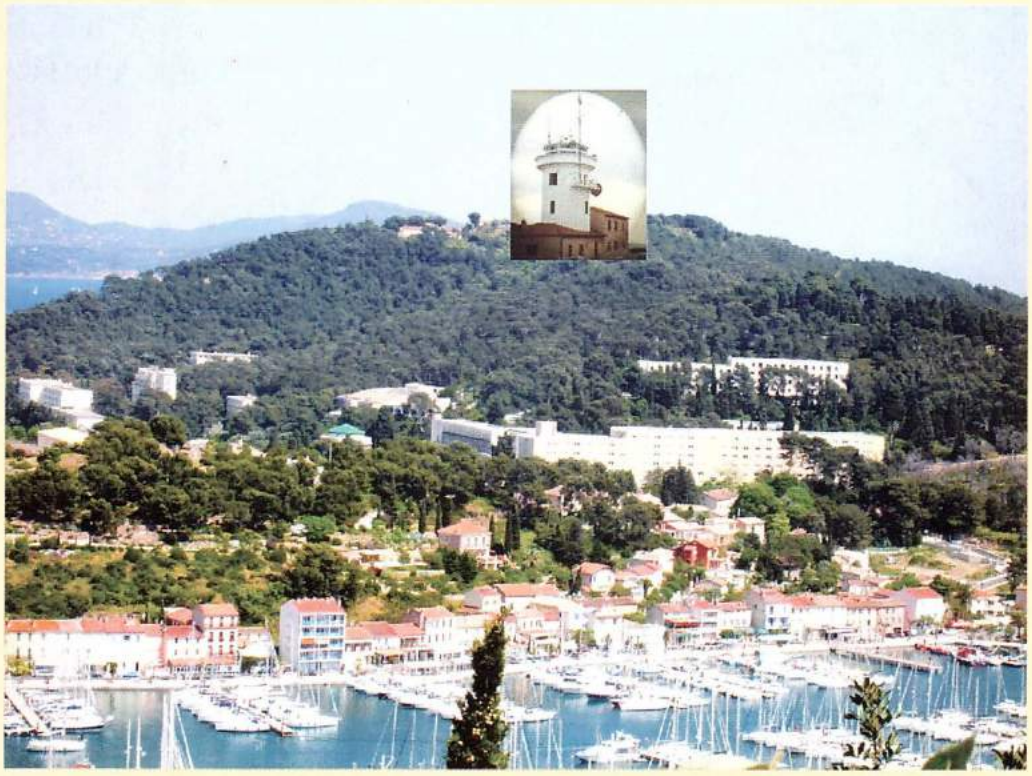
PETIT LOUIS
TL 212899